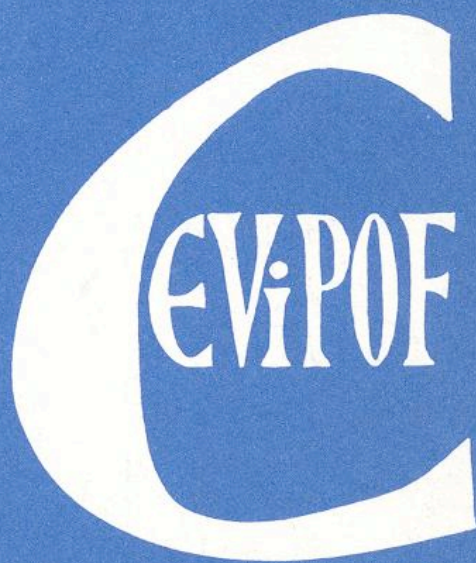


6

LE VOTE ECOLOGISTE
EVOLUTIONS ET
STRUCTURES

Daniel BOY

cahiers du



CENTRE D'ETUDE DE LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE
Fondation Nationale des Sciences Politiques / Centre National de la Recherche Scientifique

Cahiers du CEVIPOF - 6

**LE VOTE ECOLOGISTE :
EVOLUTIONS ET STRUCTURES**

Daniel BOY

Le texte qui suit est la première version d'une recherche en cours sur les évolutions et les structures du vote écologiste en France.

Je remercie Jean Chiche pour son aide dans l'utilisation des fichiers informatique et Frédéric Salmon pour la réalisation des cartes électorales.

SOMMAIRE

1. Evolution et structures du vote écologiste de 1974 à 1989	3
1.1. L'évolution des suffrages	3
1.2. La structure du vote écologiste	14
1.3. Logiques du vote écologiste	21
1.3.1. Logiques politiques	24
1.3.2. Logiques socio-démographiques	28
1.3.3. La défense de l'environnement	29
1.3.4. L'interaction des facteurs	40
2. L'électeur écologiste : portrait politique, idéologique et sociologique	42
2.1. Comportements politiques	43
2.2. Attitudes politiques	46
2.3. Caractéristiques sociologiques	52
2.4. Y a-t-il un nouvel électeur écologiste ?	58
3. L'élu écologiste	61
3.1. Caractéristiques politiques	61
3.2. Rapport avec le mouvement et les idées des Verts	63
3.3. Portrait sociologique	69

L'expression électorale de l'écologisme au niveau national date en France de l'élection présidentielle de 1974 où l'agronome spécialiste du tiers-monde, René Dumont, faisait acte de candidature, soutenu par un comité regroupant plusieurs associations de défense de l'environnement. A cette date, le candidat écologiste recueillit 1,34% des suffrages exprimés c'est-à-dire 335.946 voix¹. Quelque quinze ans plus tard, Antoine Waechter obtenait aux élections Européennes de juin 1989 10,67% des suffrages exprimés soit un total de voix plus de cinq fois supérieur : 1.910.018.

Entre ces deux dates les écologistes ont très régulièrement présenté des candidatures aux nombreuses et diverses élections qui se sont déroulées, et ont obtenu des succès très variables.

Les problèmes posés par cette évolution peuvent être envisagés de deux points de vue principaux :

- dans quelles conditions le mouvement écologiste a-t-il réussi à s'insérer dans un champ politique occupé par des forces traditionnelles extrêmement structurées ? Comment s'est-il créé progressivement une clientèle électorale, comment a-t-il acquis peu à peu une véritable structure caractérisée par des zones de force et de faiblesse ?
- quels attributs sociologiques, démographiques et politiques déterminent, sur la période étudiée, le vote

1. Sauf mention contraire, tous les chiffres de résultats électoraux mentionnés sont issus de calculs réalisés à partir de la banque de données électorales et du logiciel de traitement de données EDEN (Etude des Données Electorales Nationales) mises au point par Jean Chiche dans le cadre du Centre d'Etude de la Vie Politique Française.

en faveur du mouvement des Verts ? En d'autres termes qui vote écologiste ? Et ce portrait sociologique est-il relativement stable sur la période étudiée ou au contraire les électeurs écologistes ont-ils changé de profil ?

Pour chercher des réponses à ces questions, deux méthodes complémentaires peuvent être utilisées, d'abord une analyse des résultats électoraux du mouvement écologiste qui permettra de prendre la mesure de l'évolution de sa force électorale, et de s'interroger sur la nature de son implantation sur le territoire politique français ; puis une étude des électeurs écologistes menée à partir d'enquêtes nationales par sondage portant sur des échantillons suffisamment nombreux pour que ces électeurs y figurent en nombre important.

1. EVOLUTION ET STRUCTURES DU VOTE ECOLOGISTE DE 1974 A 1989

Deux problèmes distincts doivent être envisagés ici, d'une part celui de la mesure globale des scores réalisés par le mouvement écologiste dans la période considérée aux différentes élections, d'autre part celui de la répartition de ces suffrages sur le territoire national.

1.1 L'évolution des suffrages

La période 1974-1989 a été marquée par une extrême abondance et diversité de consultations électorales générales : en écartant les élections cantonales on ne compte pas moins de 14 élections comportant pour la plupart deux tours de scrutins et se situant à des niveaux géographiques très variés (commune, circonscription législative, département, région, nation).

Les enjeux de ces différentes élections ne sont évidemment pas de même nature : certaines mettent en jeu la majorité politique qui exerce le pouvoir central, d'autres ne concernent que des pouvoirs locaux ; mais on sait aussi que ces élections intermédiaires servent souvent de baromètre politique et sont en fait très largement prises en compte par l'opinion et par les forces politiques.

A ces différences s'ajoutent des techniques de vote également variables : scrutin uninominal ou de liste, système majoritaire, représentation proportionnelle ou système mixte etc. ; dans ces différentes situations, les choix tactiques offerts à l'électeur ne sont pas identiques et ces différences favorisent plus ou moins l'expression d'un sensibilité écologiste : les élections à deux tours de scrutins fournissent par exemple à l'électeur l'occasion d'exprimer une opinion écologiste au premier puis de rejoindre sa famille politique d'origine au second mais

elles laissent évidemment peu de chance d'élection au candidat écologiste.

Reste enfin une différence majeure qui complique sérieusement la comparaison des scores obtenus à des élections différentes : dans certains cas les candidatures sont uniformes sur tout le territoire national (présidentielle, européennes), dans d'autres, les candidatures sont locales (législatives, municipales) ; or un parti ne dispose pas toujours de ressources suffisantes pour présenter des candidats dans toutes les circonscriptions du territoire ; et l'on obtient évidemment des résultats très différents selon que l'on rapporte ses scores à l'ensemble de la France ou aux seuls cas où il était réellement présent.

Le choix de l'un ou de l'autre mode de comptabilité ne s'impose d'ailleurs pas toujours comme une évidence. Lorsqu'un mouvement politique réalise d'excellents scores dans un tiers des circonscriptions, on peut considérer soit que ces résultats auraient pu également être obtenus sur un ensemble plus large, soit qu'il sont particuliers au terrain électoral qui a été choisi. Dans le premier cas on considérera que le score est en fait un bon indicateur de la force réelle du parti, dans le second on ne leur accordera qu'une signification limitée.

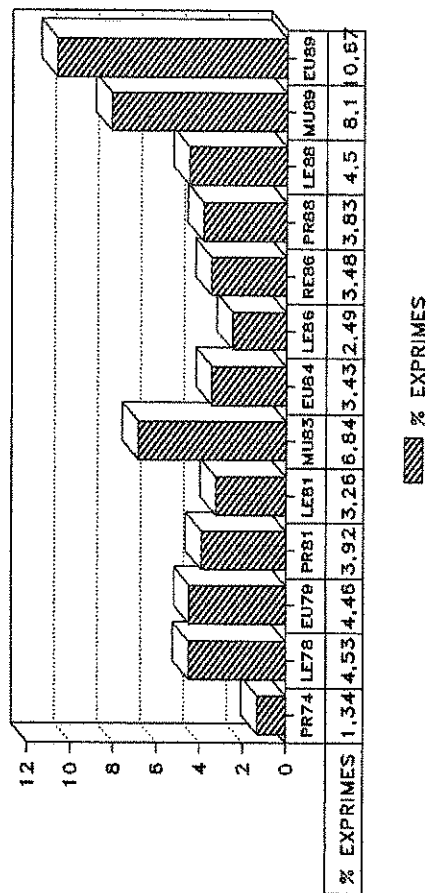
Cette difficulté nous a conduit à considérer les résultats obtenus par les mouvements écologistes d'un double point de vue qui, nous le verrons, offre des perspectives différentes : pour les élections à candidatures locales les scores seront calculés en fonction des présences réelles, mais pour éviter de surestimer artificiellement la force du mouvement dans les cas où il présente peu de candidats, nous rappellerons toujours le nombre de suffrages auquel correspond ces pourcentages.

Le dernier obstacle à un recensement exact des scores écologistes tient à la difficulté de déterminer précisément, dans certains cas, les appartenances politiques réelles des candidats ; s'il n'y a généralement guère d'ambiguïté dans le cas des élections à candidature nationale (présidentielle, européennes) en revanche les élections législatives et municipales favorisent les candidatures dont la couleur politique peut être incertaine. Il n'y a bien sûr aucune solution globale à ce problème mais la plupart du temps des règles pratiques (confrontation de différentes sources de presse locales et nationales, information auprès des mouvements politiques eux-même etc.). En tout état de cause on peut penser que ces incertitudes n'affectent les résultats que de manière marginale.

Une fois admises ces précautions et ces limites, considérons l'ensemble de l'évolution des scores recueillis par le mouvement écologiste dans la période 1974-1989 ; dans le graphique n°1 on a reproduit ces scores pour les élections municipales, régionales, européennes, législatives et présidentielles en calculant les pourcentages sur les présences effectives lorsque le mouvement ne présentait pas de candidats dans toutes les unités concernées².

2. Les chiffres des élections municipales de 1977 n'ont pu être considérés dans ce graphique faute de données informatiques sûres ; pour la même raison nous n'avons pu disposer des résultats des élections cantonales.

GRAPHIQUE N°1 : SCORES ECOLOGISTES 1974 1989 EN % EXPRIMES



(Pour les élections législatives, municipales, et régionales % calculés sur les présences de candidats écologistes)

L'analyse de ce premier graphique fait apparaître l'allure générale de l'évolution :

- Après un premier score assez modeste en 1974, les écologistes approchent rapidement les alentours de 4% des suffrages exprimés vers la fin des années quatre-vingt.
- Cette tendance semble s'affaiblir et, si l'on met à part le cas des municipales de 1983, les mouvements écologistes atteignent une sorte de creux au milieu des années quatre-vingt.
- la dernière période est marquée par une remontée des scores, d'abord assez lente puis très accentuée avec les succès des municipales puis des européennes de l'année 1989.

Reprenons plus en détail chacune de ces périodes.

- La première qui marque l'ancrage du mouvement sur le terrain électoral est caractérisée par plusieurs succès relativement étonnants pour un mouvement si nouveau venu dans le champ politique : c'est d'abord la réussite des élections municipales de 1977 (qui ne figure pas dans ce graphique pour des raisons techniques). Il est assez difficile de comptabiliser nationalement le pourcentage obtenu par les candidats écologistes à ces élections, mais plusieurs réussites locales peuvent être signalées en particulier à Paris, dans la région parisienne et dans certains départements qui apparaîtront quelques années plus tard comme des foyers stables du vote écologiste : Bas-Rhin et Haut Rhin, Isère etc.³.

3. Sur ces résultats on peut consulter C.M. VADROT, *L'écologie, histoire d'une subversion*, Syros, Paris, 1977, 266 p.

Ce premier succès est suivi d'une percée aux élections législatives de 1978 où les écologistes (réunis pour l'essentiel dans le "Collectif Ecologie 78") présents dans plus de la moitié des circonscriptions électorales rassemblent environ 700.000 suffrages (soit 4,53%).

Les deux élections suivantes, européennes de 1979 et présidentielle de 1981 permettent enfin aux écologistes d'approcher et même de dépasser le million de voix : Lalonde, candidat à l'élection présidentielle recueille 1.118.372 voix ; les écologistes ne retrouveront une telle masse de voix qu'à la fin des années quatre-vingt.

- La seconde période, celle du milieu des années quatre-vingt est marquée par un certain tassement des scores écologistes qui avoisinent les 3% de suffrages exprimés, avec l'exception notable des élections municipales de 1983 où les écologistes, dans la centaine de communes de plus de 9.000 habitants où ils sont présents, réalisent près de 7% des suffrages exprimés. Ce score demeure cependant modeste en masse de voix. Et cette période semble en fait marquée par un certain découragement du mouvement : aux législatives de 1981 les candidats écologistes ne sont présents que dans environ un tiers des circonscriptions et leur score moyen est moins élevé qu'aux législatives précédentes (3,26 contre 4,53% en 1978).

Aux élections européennes de 1984, la liste menée par Didier Anger réalise un score honorable, mais moins élevé que celui de Solange Fernex cinq ans plus tôt (3,43 contre 4,46%). Enfin aux élections législatives de 1986 pourtant marquées par un mode de scrutin proportionnel supposé favoriser les petites formations, on ne trouve de listes écologistes que dans un tiers des départements et leur score est cette fois le plus mauvais de la période : 2,49% soit 363.457 voix, à peine

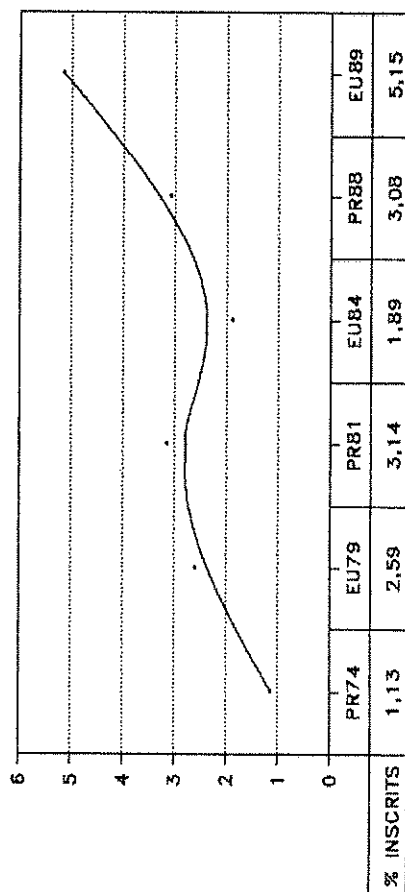
plus que les 335.946 voix de René Dumont douze années plus tôt.

Pourtant ce résultat doit être mis en perspective avec le score réalisé le même jour aux élections régionales où les listes écologistes étaient plus nombreuses (environ la moitié des départements) : 658.949 voix (3,48% des suffrages exprimés)⁴.

-La période suivante sera marquée par une remontée du courant écologiste visible dès l'élection présidentielle de 1988, où Antoine Waechter, bien que nouveau venu dans l'arène politique, réalisait un score très honorable : 3,83% c'est-à-dire, en voix, un peu plus que Brice Lalonde à l'élection présidentielle de 1981. Mais ce capital de voix ne peut guère s'exprimer aux élections législatives qui suivent puisque les Verts sont officiellement absents de cette compétition. Cette absence n'empêche pas que des candidats écologistes dissidents réalisent dans une cinquantaine de circonscriptions un score qui montre que le courant écologiste est bien présent même s'il ne peut guère s'exprimer faute de candidats : à cette élection les quelques 100.000 voix recueillies par ces candidats peu officiels représentent en moyenne 4,50% des suffrages exprimés.

4. Ce chiffre est tiré d'un document rédigé par G. SAINTENY, *Remarques sur les résultats électoraux des écologistes aux premières élections régionales au suffrage universel*, document multigraphié 21 p.

GRAPHIQUE N° 2 : SCORES ECOLOGISTES
ELECTIONS A CANDIDATURE NATIONALE



— % INSCRITS

Les élections municipales de 1989 apparaîtront à beaucoup comme le premier grand succès des Verts ; en fait le niveau élevé des scores réalisés dans beaucoup de villes alsaciennes ou bretonnes fait oublier qu'à cette élection les listes écologistes ne sont présentes que dans 129 des 865 villes de plus de 9.000 habitants ; au total ces listes ne totalisent que 324.600 voix c'est-à-dire moins que René Dumont en 1974 ; mais il est vrai que dans ces 129 villes le score moyen s'élève à 8,1%, chiffre supérieur à tous les précédents.

Enfin l'élection européenne de 1989 marque le véritable triomphe des Verts : avec 10,67% des voix, la liste Waechter atteint presque les deux millions de voix, record absolu de la période.

Pour prendre une mesure plus générale de la mobilisation des électeurs en faveur du vote écologiste on peut enfin considérer de façon plus simple l'évolution des suffrages en pourcentages d'électeurs inscrits aux seules élections à candidature nationale. Cette perspective présente deux particularités :

- elle gomme les aspect "locaux" du vote écologiste en ne retenant que les élections où l'écologie est représentée par le même candidat ou la même liste sur tout le territoire ;
- elle rend compte de la mobilisation réelle du vote en faveur des écologistes pour des élections où les pourcentages d'abstention sont très différents.

Cette représentation (graphique n°2), pour laquelle on a utilisé une courbe qui lisse les évolutions, donne un résultat finalement assez proche du précédent : la tendance générale se définit par une montée jusqu'au début des

années quatre-vingt, puis un déclin au milieu des ces mêmes années, enfin à nouveau une forte croissance.

L'analogie entre les deux courbes tend à indiquer que les résultats obtenus localement et nationalement ne sont pas en définitive très différents : lorsqu'elle n'est présente que dans une partie de la France, l'écologie obtient des résultats qui sont sans doute assez représentatifs de ceux qu'elle obtiendrait sur l'ensemble du territoire.

Cette remarque est importante car lorsque les écologistes obtiennent de bons résultats, mais dans un nombre très réduit de communes ou de départements où ils se sont présentés, on peut se demander si leurs résultats auraient pu s'étendre au reste du territoire. S'il n'y a évidemment pas de méthode parfaitement sûre pour trancher ce problème on peut cependant donner quelques éléments de jugement.

Deux manières de vérifier cette hypothèse peuvent être imaginées :

- en premier lieu rechercher si, dans les circonscriptions où ils se présentent à des élections à candidature locale, les écologistes font des scores plus élevés lors des élections à candidature nationale ;
- à l'inverse, on peut observer si, là où ils obtiennent de bons résultats lors d'élections à candidature nationale, ils présentent effectivement des candidats lors des élections à candidature locale ;

Les exemples suivants permettent d'illustrer ces différents cas de figure : en 1978, les écologistes présentent des candidatures dans environ la moitié des circonscriptions législatives, où ils recueillent 4,53% des suffrages ; l'année suivante se déroulent les élections européennes où la liste écologiste de Solange Fernex obtient 4,46%. Dans

les seules circonscriptions où il y avait eu des candidats l'année précédente, cette même liste obtient 4,90%.

Deuxième exemple du même type, en 1983, les listes écologistes obtiennent 6,84% dans la centaine de communes où ils sont présents ; l'année suivante, la liste de Didier Anger à l'élection européenne réalise un score de 3,15% des suffrages dans ces mêmes communes alors que nationalement son score est de 3,43%.

Dernier exemple, plus récent, dans les 129 communes où ils se sont présentés aux élections municipales de mars 1989, la liste écologiste d'Antoine Waechter réalise un score de 11,43% contre 10,79 dans l'ensemble de la France.

Au total les écarts entre les résultats dans les lieux où ils ont choisi de se présenter et dans l'ensemble national sont donc extrêmement réduits. Il est vrai, en particulier dans l'exemple des municipales, que nous ne comparons pas des élections de même nature : un vote écologiste au niveau municipal peut être motivé essentiellement par des enjeux locaux et ne pas enclencher de vote de même ampleur dans des élections concernant le niveau national ou européen.

La deuxième manière de mesurer le degré d'adéquation entre les scores locaux et nationaux est beaucoup plus simple, elle consiste à rechercher si les écologistes sont présents là où existent des potentialités, c'est-à-dire un électorat qui se mobilise à l'occasion des élections à candidature nationale. L'exemple de l'élection présidentielle de 1988 montre ainsi que parmi les 100 communes où Antoine Waechter obtient ses scores les plus élevés un tiers seulement disposent de candidats écologistes aux élections municipales de l'année suivante. Par la suite, on peut aussi observer que parmi les 100 communes où la liste écologiste des européennes enregistre ses meilleurs résultats, seulement un quart avaient des candidats écologistes aux élections municipales de mars 1989.

D'un certaine façon il n'y a pas stricte adéquation entre le dispositif de candidatures et le potentiel électoral. Très probablement la présence locale de candidats écologistes dépend de la vigueur du réseau militant lui-même ; et cette force peut être en avance ou en retard sur le potentiel disponible dans l'électorat local.

Ces observations permettent de mieux apprécier certains résultats et surtout de mieux comparer ceux qui sont obtenus localement et nationalement.

Reprenons l'exemple des élections municipales de 1983 ; les écologistes obtiennent près de 7% des suffrages en se présentant dans une centaine de communes, comment ce chiffre s'explique t-il dans une période où la courbe générale de l'écologie est décroissante ? Tout indique que ce résultat n'est pas dû au fait que les candidats se seraient présentés seulement dans les villes les plus favorables à l'écologie ; en fait il s'agit probablement d'un score très significatif de la force de l'écologie à cette élection. Mais ce score est étroitement lié au type d'élection, c'est-à-dire à la nature des enjeux puisque l'année suivante ces mêmes communes ne favorisent guère le candidat écologiste de l'élection européenne.

Cette première perspective, centrée sur le problème de l'évolution des suffrages, doit être complétée par un second point de vue axé cette fois sur l'analyse de la répartition de ces suffrages sur le territoire.

1.2 La structure du vote écologiste

Les forces politiques ne se répartissent pas de façon aléatoire sur le territoire national : il existe une géographie relativement stable de la gauche et de la droite ; cette répartition traduit un ensemble de caractères, de particularités et de traditions locales ;

elle est aussi le produit d'une histoire politique ; elle enregistre enfin les conséquences des changements sociaux, démographiques ou culturels qui affectent les différentes régions⁵.

Comment une force politique nouvelle vient-elle s'insérer dans cet espace ? Le problème est particulièrement intéressant dans le cas du mouvement écologiste pour deux raisons essentielles : d'une part parce que l'écologisme se définit comme une tentative d'expression politique qui ne relèverait pas de cette dimension gauche-droite qui structure largement le paysage politique français. D'autre part parce que, par nature, l'écologisme est en rapport direct avec le territoire local : la protestation contre les atteintes à l'environnement a une dimension locale importante.

L'analyse des répartitions d'un électorat sur le territoire national peut être envisagée selon deux méthodes complémentaires : l'une strictement statistique, l'autre fondée sur la fabrication et l'analyse de cartes électorales. Les deux méthodes ont pour but premier de rechercher les ressemblances et les dissemblances dans la répartition d'une force politique à travers une série de scrutins.

La méthode statistique consiste à calculer le degré auquel une force politique se reproduit d'élection en election, non pas comme nous l'avons vu plus haut en termes de niveau, mais cette fois en termes de structure ; en considérant par exemple les séries des résultats départementaux à deux élections nationales, on observe dans

5, L'ouvrage le plus récent décrivant de façon très complète la géographie politique de la France est le suivant : Frédéric BON, Jean-Paul CHEYLAN, *La France qui vote*. Paris, Hachette, 1988, 464 p.

quelle mesure une force obtient des pourcentages analogues dans les mêmes départements. Si l'on porte en abscisse les pourcentages de résultats de la première élection et en ordonnée ceux de la deuxième, on obtient un nuage de points qui sera plus ou moins allongé selon qu'il y a effectivement des relations entre les scores obtenus. Cette relation sera calculée sous forme d'un coefficient de corrélation variant entre -1 et +1, selon qu'il y a ou non corrélation.

Un coefficient de corrélation élevé signifie que la force politique considérée a des zones de force et des zones de faiblesse relativement régulières, c'est-à-dire que sa répartition ne s'effectue pas au hasard mais correspond à une certaine structure, dont il reste à comprendre la logique ou les déterminants.

La méthode géographique consiste à dresser les cartes des scores obtenus par un parti à plusieurs élections et à observer si ses cartes présentent une certaine régularité. Elle complète la méthode précédente en désignant géographiquement les zones de force et de faiblesse d'un parti et en ouvrant ainsi la voie à une compréhension du phénomène⁶.

Pour comparer utilement les coefficients de corrélations entre plusieurs élections prises deux à deux, il est commode de ne retenir que les élections où la structure de candidature est identique, c'est-à-dire où le même candidat (ou la même liste) se présente dans chacune des unités. On sélectionnera donc dans un premier temps ce type d'élections, c'est-à-dire pour la période étudiée de 1974 à

6. Sur les problèmes posés par ce type de méthode, voir Daniel DERIVRY, Mattei DOGAN.- "Religion, classe et politique en France", *Revue française de science politique*, vol.36, n°2, avril 1986 pp.157-181.

1989, les trois élections présidentielles et les trois consultations européennes en retenant le cadre départemental, puisque le changement du nombre des circonscriptions en 1988 rend malaisé les comparaisons à ce niveau.

Dans le tableau suivant on a reproduit les coefficients de corrélations de chacune de ces six élections calculés deux à deux.

La lecture de ce tableau indique, par exemple qu'entre les scores réalisés par Dumont à l'élection présidentielle de 1974 et ceux de la liste Fernex aux élections européennes de 1979, il existe un coefficient de corrélation de 0.69, c'est-à-dire une lien assez fort.

L'analyse de l'ensemble des résultats de ce tableau, montre que les coefficients sont en fin de compte assez élevés pour une force politique aussi récente. Il est intéressant d'observer en particulier que dès sa première apparition sur le champ électoral national le mouvement écologiste réalise un résultat sans doute modeste en pourcentage mais qui présente déjà une réelle particularité puisqu'aux élections suivantes on note un coefficient de corrélation qui approche les 0.70. Par la suite les coefficients entre élections voisines dans le temps sont toujours relativement élevés.

Il est vrai, d'autre part que ces coefficients tendent à diminuer à mesure que l'on considère des paires d'élections plus éloignées dans le temps. Par exemple, ce même score de 1974 n'est plus corrélé qu'à 0.41 avec les résultats de Waechter 14 ans plus tard. Ce phénomène indique clairement que la structure du vote écologiste tout en se reproduisant d'élection en election tend chaque fois, puisque la corrélation n'est pas parfaite, à se déformer légèrement ; cette série de petites déformations rend assez dissemblables des élections très éloignées dans le temps.

Tableau 1 : Coefficients de corrélations des scores écologistes au niveau départemental (% des suffrages exprimés)

	PR 74	EU 79	PR 81	EU 84	PR 88	EU 89
PR 74	*	0.69	0.83	0.48	0.41	0.37
EU 79		*	0.76	0.83	0.73	0.57
PR 81			*	0.64	0.63	0.49
EU 84				*	0.77	0.55
PR 88					*	0.77
EU 89						*

Pour prendre une mesure plus relative de ces coefficients on peut les comparer avec ceux que réalisent d'autres forces politiques. Comparons, par exemple les coefficients qui expriment les liaisons entre les scores des deux élections à candidature nationale les plus récentes, l'élection présidentielle de 1988 et l'élection européenne de 1989.

Corrélations entre :

Laguiller et elle même :	0.87
Boussel et Gauquelin :	0.54
Juquin et Llabres :	0.50
Lajoinie et Herzog :	0.97
Mitterrand et Fabius :	0.81
Waechter et lui même :	0.77
Barre et Veil :	0.67
Chirac et Giscard :	0.65
Le Pen et lui même :	0.93

Ces coefficients rendent compte de la division de la droite modérée et de l'extrême homogénéité du vote en faveur de Le Pen. A gauche, le coefficient est également plus élevé pour le vote communiste et pour Laguiller que pour le Parti socialiste ou pour les autres forces d'extrême gauche. Dans cet ensemble, enfin, le vote en faveur du mouvement écologiste représenté par Waechter se situe du point de vue de sa régularité en position moyenne ; bien qu'il progresse remarquablement entre ces deux élections le vote écologiste se reproduit donc selon des structures relativement régulières.

Pour ces deux élections, on peut également effectuer des comparaisons au niveau plus fin des 555 circonscriptions électorales. Cette méthode diminue pour tous les partis les valeurs des coefficients de corrélation mais ne change guère la règle selon laquelle le mouvement écologiste a une homogénéité très comparable aux autres formations politiques⁷.

⁷. Ainsi, au niveau des circonscriptions, le coefficient de corrélation de Waechter avec lui-même est de 0,60 ; celui de Laguiller de 0.58.

Ces mesures étant effectuées sur des élections dont le caractère national (ou européen) prédomine, on peut se demander si les conclusions seraient identiques pour des élections d'un autre nature. Le vote en faveur des candidats écologistes a évidemment un double aspect d'un part d'expression globale d'une sensibilité, d'autre part de défense locale. Or les élections municipales sont sans doute l'occasion où les enjeux de défense de l'environnement sont les plus proches et les plus concrets pour l'électeur. Dans ces conditions, il est intéressant de rechercher les relations entre ces différents modes d'expression.

Nous l'avons vu plus haut, il n'y a pas adéquation parfaite entre les communes où les écologistes obtiennent leurs meilleurs résultats et les communes où se présentent effectivement des listes écologistes aux municipales. Mais si l'on considère, par exemple , les 129 communes où des listes sont présentes en 1989, on peut rechercher dans quelle mesure le vote municipal de mars 1989 "se reproduit" aux élections européennes de juin 1989.

Dans cet ensemble de communes le vote en faveur de la liste Waechter n'est que légèrement supérieur à la moyenne nationale (11,43% contre 10,79) mais le coefficient de corrélation entre les deux votes est cependant de 0.70. Ce résultat signifie que même si le vote en faveur des écologistes est davantage déterminé, lors d'élections municipales, par des enjeux locaux il continue à s'exprimer à l'occasion d'une élection dont les enjeux se situent à un tout autre niveau. En termes plus concrets, des électeurs votent écologiste dans leur commune pour régler des problèmes locaux d'environnement qui peuvent effectivement être pris en charge à ce niveau, mais ils expriment aussi à l'occasion d'une autre élection une sensibilité plus générale aux problèmes de l'environnement.

1.3. Logiques du vote écologiste

Cet ensemble de résultats indique que le vote en faveur des candidats écologistes se reproduit d'élection en élection selon des règles assez stables. Reste à comprendre la logique de ces régularités : quels facteurs expliquent les variations locales du vote écologiste ? Plusieurs hypothèses peuvent être prises en compte :

- ce vote peut être en relation avec des "terrains politiques" particuliers,
- il peut exprimer la présence dans la population locale de catégories d'individus plus enclins, en raison de caractéristiques sociologiques, à choisir des candidats écologistes (populations jeunes, concentrations intellectuelles, etc.),
- il peut également traduire la présence de problèmes locaux d'environnement.

Pour passer en revue ces différentes possibilités, il faut en premier lieu construire une représentation géographique des résultats du vote écologiste dans ces dernières années. Pour simplifier cette représentation et pour limiter le nombre de cartes on a choisi la méthode suivante :

Pour chacune des élections nationales⁸, où se sont présentés des candidats écologistes on a classé les départements selon la valeur des scores écologistes ; à chaque fois on a retenu le quart le plus favorable à l'écologie c'est-à-dire les 24 départements où les résultats sont les plus élevés (en termes statistiques, le premier quartile). Puis on a noté les départements qui

8. Les élections municipales et cantonales ont été exclues de ce calcul qui a donc été effectué sur les dix consultations intervenues depuis 1974 c'est-à-dire trois présidentielles, quatre législatives et trois européennes

élection après élection se trouvaient le plus souvent parmi ce groupe. Cette mesure est donc fondée à la fois sur le niveau de la force écologiste et sur la régularité de cette implantation.

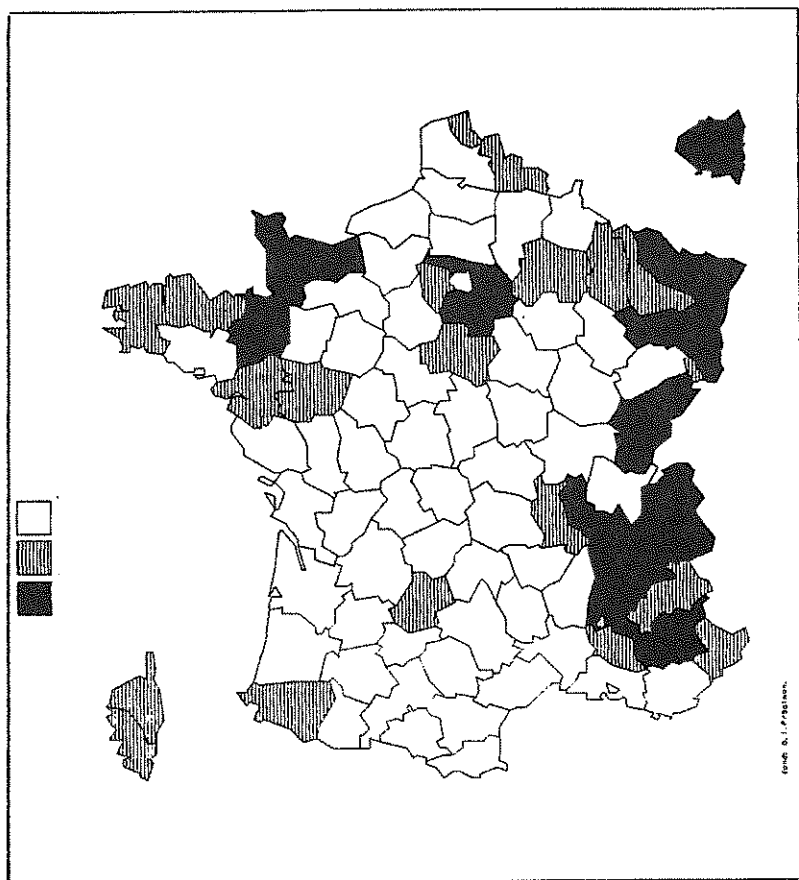
En fin de compte, la carte suivante représente en grisé les départements qui se trouvent au moins cinq fois dans le premier quartile de vote écologiste ; en hachures ceux qui s'y trouvent entre deux et quatre fois ; et non teintés les autres départements.

L'examen de ce document montre que l'écologie électorale s'est développée autour de quatre pôles principaux :

- une partie du sud-est de la France centrée sur le département de l'Isère et comprenant des régions alpines et une part de la vallée du Rhône ;
- les départements de l'est, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Vosges, cette zone rejoignant la précédente au niveau du Jura ;
- la région parisienne comprenant Paris et la plupart des départements de la banlieue et s'étendant jusqu'à la Seine et Marne ;
- une partie de l'ouest, notamment le département de la Manche.

D'autres zones plus isolées donnent de manière moins régulière de bons résultats à l'écologie. C'est le cas du département du Nord, de certaines zones du sud-ouest (Lot, Pyrénées-Atlantiques) de départements situés sur le parcours de la Loire, enfin de la Bretagne où la progression de l'écologie est assez récente.

CARTE 1 : QUANTILES DE VOTE ECOLOGISTES 1974 1989



Examinons successivement les trois logiques qui sont inscrites dans cette répartition géographique - logique politique, facteurs socio-démographiques, réactions de défense de l'environnement - avant de réfléchir à la combinaison de ces différents facteurs.

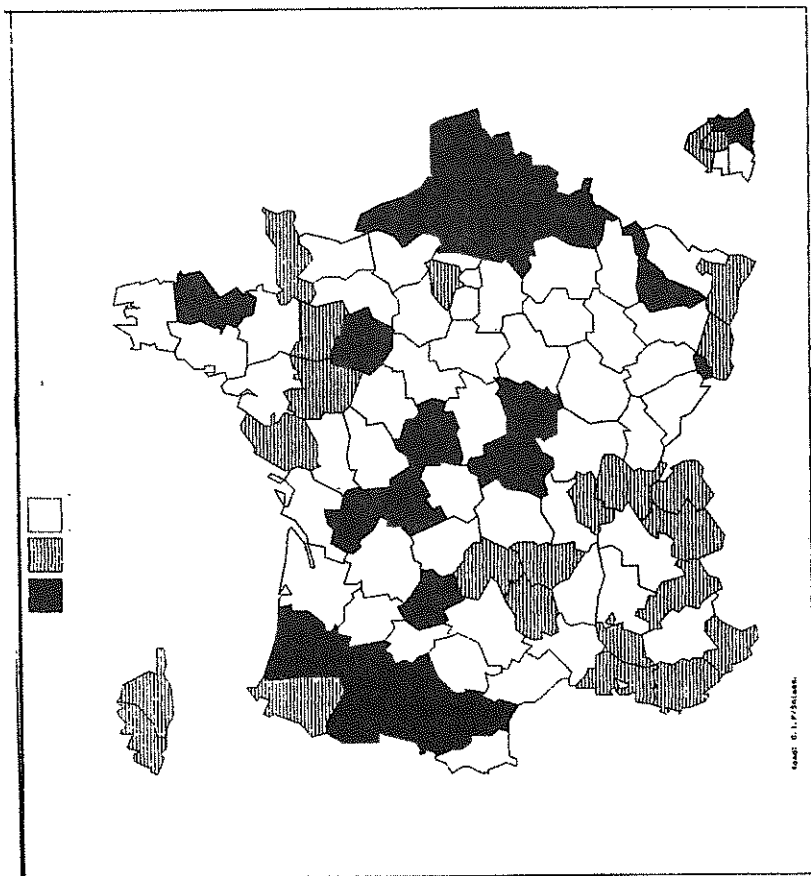
1.3.1. Logiques politiques

Si l'on compare, en premier lieu, avec la répartition des autres familles politiques, il semble que l'écologie se développe sur des terrains où ni les familles de gauche ni celles de droite n'exercent une nette domination. C'est ce que montre la carte suivante qui reproduit les meilleurs scores obtenus par Mitterrand (en grisé) et par Chirac (en hachures)⁹.

Les seuls cas où l'on observe un recouvrement de l'écologie avec une autre zone de dominance concernant certains départements de droite : Savoie et Haute-Savoie, une partie de l'Alsace et la Manche. Cette relation ne constitue pas une règle générale ; elle est du reste peu accusée. Si l'on calcule quelle est globalement la force de la droite dans les départements où Waechter obtient ses meilleurs résultats, la différence n'est pas massive : aux élections européennes de 1989, dans le quart des départements où il réalise ses meilleurs scores, l'ensemble des familles de droite obtient 50,20% des suffrages exprimés contre 48,91% en moyenne, soit une très faible différence.

9. Le quart des départements où Mitterrand obtient ses meilleurs résultats et le quart des départements où Chirac obtient ses meilleurs résultats.

CARTE 2 : QUARTILES DE VOTE CHIRAC ET MITTERRAND EN 1988.



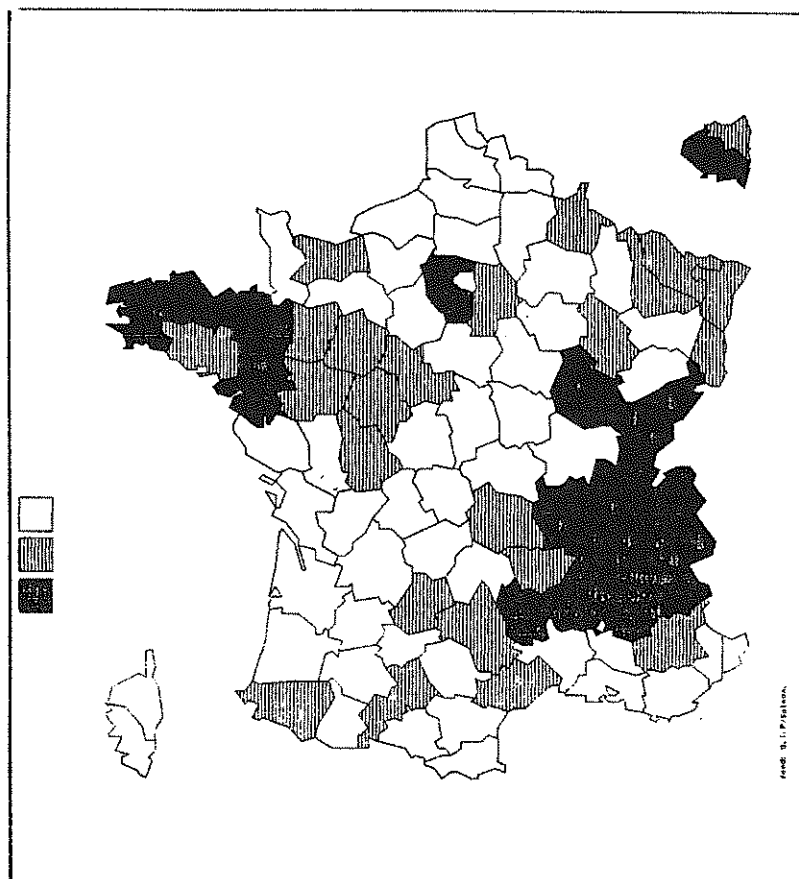
Compte-tenu de ce que l'on sait du développement de l'écologie on peut pourtant se demander si cette force politique n'est pas en relation avec certaines composantes plus particulières de la gauche : on sait par exemple qu'il y a des parentés idéologiques certaines entre ce que l'on a nommé dans les années soixante "la nouvelle gauche" et le mouvement écologiste actuel ; ce courant idéologique a longtemps été représenté par le PSU qui a plusieurs occasions a manifesté une certaine ouverture aux thèmes défendus par les défenseurs de l'environnement. Y a-t-il une relation entre la répartition géographique du PSU et celle du mouvement écologiste ?

L'examen de la troisième carte qui représente les résultats obtenus par Hugnette Bouchardeau à l'élection présidentielle de 1981¹⁰ et la comparaison avec la carte de l'écologie permet d'observer certaines convergences. Toute la région du sud-est centrée autour de Grenoble (Rhône, Isère, Savoie, Jura, Doubs etc.) est une zone où ces deux forces politiques se superposent ; les mêmes convergences s'observent avec la région parisienne et plus faiblement avec la Bretagne. En revanche la réussite de l'écologie en Alsace est une nouveauté par rapport au PSU. Il y a d'assez étroites relations entre l'électorat PSU et celui des Verts¹¹.

10. En grisé on a figuré les 24 départements où Bouchardeau fait ses meilleurs scores, en hachures les 24 département suivants.

11. Cette relation entre nouvelle gauche et écologie peut aussi se mesurer par un coefficient de corrélation : entre les scores de Bouchardeau en 1981 et ceux de Waechter en 1988, il y a une corrélation de 0.46.

CARTE 3 : QUARTILES DE VOTE BOUCHARDEAU EN 1981



Enfin il existe un autre moyen de situer l'écologie par rapport aux autres forces politiques en essayant de la comparer non plus aux forces qui lui sont proches mais au contraire à celles qui lui sont le plus éloignées. On observe une relation entre les zones de faiblesse de l'écologie à l'élection présidentielle de 1988 et les zones de force du Parti communiste, c'est-à-dire du candidat Lajoinie à l'élection présidentielle ¹². Du reste on note plus généralement qu'entre les résultats du Parti communiste et ceux de l'écologie, il y a généralement une faible mais constante corrélation négative, signe qu'il y a, d'une certaine façon, antinomie entre un terrain politique marqué par le communisme et le développement du mouvement écologiste.

1.3.2. Facteurs socio-démographiques

Cette première analyse, de nature politique, donne une explication partielle de l'émergence de l'écologie électorale : le mouvement écologiste trouve un électorat sur des terrains politiques qui ne sont pas trop exclusivement occupés par une d'autres forces politiques ; il recueille pour partie l'héritage de la "nouvelle gauche" et se trouve à l'inverse freiné par la présence du Parti communiste.

La seconde série de facteurs qui peuvent être mis en relation avec les proportions de vote écologiste mesure des caractéristiques sociales économiques ou démographiques : les régions où les écologistes font leurs meilleurs scores sont-elles caractérisées de ce point de vue par des structures particulières ?

¹². Cartes non reproduites ici.

Ici on ne dispose pas de toutes les données socio-démographiques qui seraient nécessaires à une analyse systématique¹³, mais certaines régularités apparaissent à l'observation des cartes : ainsi l'observation de la carte de l'écologie (carte 1) suggère une première particularité : en règle générale les écologistes obtiennent une bonne partie de leurs suffrages dans des régions très urbanisées : Paris et sa banlieue, les grands centres urbains de la vallée du Rhône, etc. Ces villes regroupent une part importante d'activités de nature intellectuelle et concentrent des populations travaillant dans ces secteurs. Il est fort probable que la présence en forte proportion dans la population de diplômés de l'enseignement supérieur est en relation avec l'importance des scores recueillis par les Verts.

1.3.3 La défense de l'environnement

Le dernier élément qui peut être mis à contribution pour rendre compte des zones de force de l'écologisme électoral est sans doute le plus intimement lié au sens profond de la revendication écologiste : dans quelle mesure le vote écologiste exprime-t-il une sensibilité locale à un problème de défense de l'environnement ? Vote-t-on davantage (et pour quel type d'élection) pour les représentants de l'écologie dans les lieux où des enjeux

13. Pour être complète cette recherche supposerait que l'on dispose des fichiers départementaux du recensement indiquant, par exemple, les proportions des différentes catégories socio-professionnelles, la répartition en classes d'âges etc. et que ces différentes données puissent être mises en relation statistique avec les données politiques ; actuellement nous ne disposons pas de ces fichiers.

concrets de défense de l'environnement mobilisent les habitants ?

Bien entendu, dans ce domaine, les exemples de mobilisation locale se traduisant par un vote écologiste ne manquent pas, mais notre problème est de savoir dans quelle mesure ces exemples déterminent quelques règles générales. On sait par exemple que des projets d'implantations industrielles (centrales nucléaires, usines de traitements de déchets, projets d'aménagements fluviaux) ont pu déclencher des mobilisations locales suivies de records de vote en faveur des candidats écologistes mais, depuis une vingtaine d'années, tous les projets industriels n'ont pas inévitablement déclenché de raz-de-marée écologiste dans le voisinage. A quelles logiques répondent ces mécanismes ?

Si l'on pouvait dresser la carte des risques industriels, des environnements dangereux ou insalubres, il n'est pas sûr que cette carte aurait des parentés avec celle que dessinent les suffrages écologistes ; faute de pouvoir recenser tous les enjeux locaux d'environnement, examinons par exemple un problème assez facilement identifiable, celui des centrales nucléaires en France.

Il s'agit d'un enjeu exemplaire d'abord parce qu'il a toujours été au coeur du débat sur les problèmes de l'énergie ensuite parce qu'à certains moments il a servi de déclencheur et parfois de ciment idéologique aux mouvements écologistes. L'examen rapide de la carte du vote écologiste suggère une relation possible avec les sites nucléaires français, par exemple dans la vallée du Rhône ou dans le Cotentin, mais il est difficile d'évaluer des relations spatiales à un niveau aussi fruste.

Pour arriver à une mesure plus précise, nous avons recensé l'ensemble des circonscriptions au sein desquelles existent

des centrales nucléaires actuellement en activité¹⁴ ; à ces circonscriptions nous avons ajouté celles qui se trouvent dans le voisinage immédiat d'une centrale (lorsque la centrale est située en bordure d'une circonscription). Le calcul des scores obtenus par Waechter dans ces 48 "circonscriptions nucléaires" montre que les écarts avec la moyenne nationale sont à peu près nuls : 10,67% des suffrages exprimés aux européennes de 1989 (10,67% dans l'ensemble de la France) ; 3,90% à l'élection présidentielle de 1988 (3,83% en moyenne nationale).

Cette absence de relation globale ne signifie évidemment pas que les implantations de centrales nucléaires sont sans effets sur la mobilisation écologiste ; les exemples de manifestations anti-nucléaires locales, les cas de mobilisations durables sont suffisamment connus pour que l'on y revienne pas dans le détail : le Cotentin n'aurait pas fourni au mouvement écologiste ses meilleurs scores à des élections législatives sans le double combat anti-nucléaire mené par Didier Anger dans le voisinage de la centrale du Flamanville et de l'usine de retraitement de La Hague.

Il est vrai en revanche que les implantations nucléaires n'ont pas, dans l'ensemble, eu pour conséquence de générer un vote écologiste local de façon durable.

Plus généralement cet exemple souligne la nécessité de prendre en compte les relations entre un enjeu local et une mobilisation électorale de façon plus dynamique et plus complexe. La mobilisation écologiste autour d'un problème de défense de l'environnement doit être envisagée selon quatre points de vue complémentaire : une dynamique temporelle, une inscription dans l'espace local, une

14. C'est-à-dire figurant sur les cartes fournies par le service de documentation d'EDF.

logique de mobilisation et de transformation éventuelle en suffrages électoraux, enfin un ensemble de facteurs culturels.

La dynamique temporelle

Le premier problème, celui du temps, est essentiel à la compréhension du processus de mobilisation locale : un projet d'implantation industrielle ou plus généralement toute atteinte éventuelle au milieu local se déroule selon un calendrier qui commande les possibilités de réaction et d'opposition locales : l'annonce plus ou moins officielle du projet, toujours accompagnée de rumeurs invérifiables, ouvre une période où la mobilisation effective est difficile faute de savoir clairement contre quoi l'on doit réellement se battre ; le début des acquisitions de terrains, les premiers travaux préparatoires, les publications légales (permis de construire, déclaration d'intérêt public) constituent probablement les moments-clé où se décide la vigueur des mouvements éventuels d'opposition ; puis vient l'affrontement réel sous toutes ses formes : recherches d'influence ou de pression sur les acteurs locaux ou nationaux, information des populations, démonstrations de force, processus judiciaires etc. et enfin une troisième phase où les jeux sont faits, soit que le projet soit retiré, soit que sa réalisation soit au contraire si avancée qu'elle devient chaque jour plus certaine.

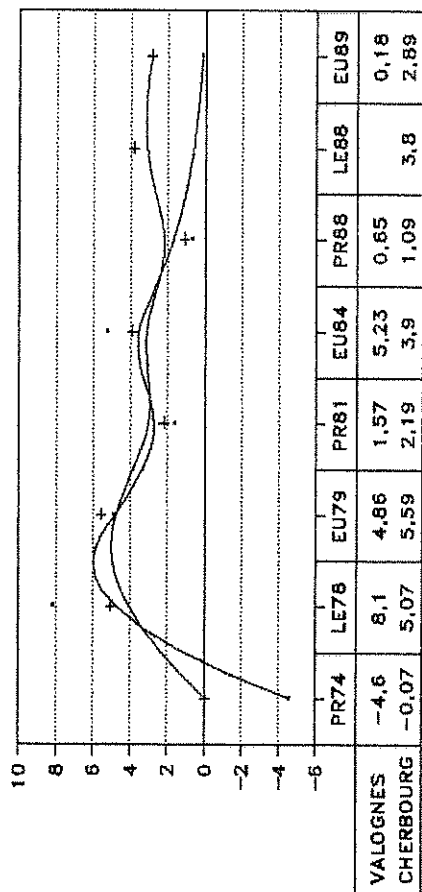
Tout au long de ce cycle la mobilisation est évidemment fluctuante et les signes qui l'accompagnent - vote pour des candidats écologistes à d'éventuelles élections - suivent ces fluctuations ; un maximum est normalement atteint lorsque la réalité du projet est affirmée et que les probabilités de le faire échouer paraissent raisonnables.

L'évolution de la mobilisation et du vote suit souvent, semble-t-il une courbe descendante à partir du moment où l'enjeu a disparu, que le mouvement ait ou non réussi. Pour illustrer ces remarques on peut observer le cas du département de la Manche :

Deux sites nucléaires ont déclenché une forte mobilisation écologiste dans le Cotentin : au nord du département dans la circonscription de Cherbourg, l'usine de retraitement de La Hague et à l'ouest (circonscription de Valognes), la centrale nucléaire de Flamanville . Dans le graphique suivant, on a reporté l'écart entre le vote écologiste dans ces deux circonscriptions et la moyenne nationale à ces mêmes élections.

On observe qu'avant la construction de la centrale de Flamanville, en 1974, le niveau de vote écologiste est inférieur à la moyenne nationale dans la région de Valognes et à peu près égal à cette moyenne près de Cherbourg. Dans les années suivantes, la Manche devient l'un des départements français qui donne les meilleurs résultats aux candidats écologistes. Malgré une mobilisation locale importante, la centrale nucléaire de Flamanville est achevée à la fin des années soixante-dix ; et à mesure que cet enjeu disparaît on voit le niveau de vote écologiste rejoindre la moyenne nationale. Cette règle semble moins assurée dans la région de Cherbourg, très probablement parce que le fonctionnement et les éventuels agrandissements de l'usine de retraitement de La Hague demeurent des problèmes ouverts.

GRAPHIQUE 3 : VOTE ECOLOGISTE MANCHE :
ECARTS AVEC MOYENNE NATIONALE



— VALOGNES —+— CHERBOURG

(% des suffrages exprimés)

Il est possible d'autre part qu'une mobilisation suivie d'une régularité de vote pour l'écologie laisse des traces durables : s'il survenait un jour des incidents de fonctionnement, la mobilisation reprendrait sans doute sur un terrain favorable. Mais il est vrai malgré tout que la disparition ou l'atténuation de l'enjeu efface peu à peu l'expression électorale de l'écologie.

Cet exemple illustre très probablement ce qui a pu se passer sur d'autres sites nucléaires : une fois que la décision n'est plus susceptible de contestation, une fois surtout que la centrale est achevée, la contestation locale tend à disparaître pour deux raisons complémentaires : d'une part parce que l'enjeu a pratiquement disparu (sauf à imaginer que l'on puisse, pour une raison particulière, se mobiliser pour un arrêt de la centrale), d'autre part parce que ceux qui vivent dans son voisinage immédiat tendent probablement à "rationaliser" les craintes qu'ils éprouveraient normalement ; il est sûrement difficile de côtoyer des risques éventuels en gardant quotidiennement conscience du danger.

La perception de l'espace

Le deuxième phénomène qui intervient dans les mobilisations locales et dans leur éventuelle transformation en suffrages écologistes est celui du rapport à l'espace : une mobilisation pour la défense de l'environnement se déclenche habituellement au voisinage immédiat des lieux où cet environnement risque de se dégrader.

Paradoxalement cette règle signifie que la contestation se développe plus facilement dans des lieux jusqu'ici protégés et non là où la situation est déjà désastreuse ; la France qui vote le plus écologiste n'est pas toujours celle des régions les plus marquées par le développement industriel

mais souvent celle qui dispose encore d'un environnement naturel qu'elle souhaite préserver : c'est le cas de la forêt vosgienne menacée par les pluies acides, de plusieurs régions de montagne que l'on souhaite préserver de l'exploitation touristique, du littoral breton mis en danger par les pollutions marines ou de telle banlieue résidentielle menacée par un projet d'autoroute.

En d'autres termes on vote davantage écologiste là où il y a quelque chose de précieux à protéger, quelques raisons de craindre une dégradation, et quelques chances de réussir une action.

Mais en dehors d'études locales de type monographique, ces inscriptions dans l'espace ne sont pas faciles à décrypter ; le rapport à l'espace, le sentiment plus ou moins aigu de se sentir menacé en tant qu'habitant, ou usager de la nature ne déterminent pas mécaniquement une mobilisation électorale en faveur des défenseurs de l'écologie : la menace peut, par exemple, être perçue plus durement lorsque les exemples locaux d'environnement dégradé sont proches. Ainsi le développement de l'écologie en Alsace peut, entre autres raisons, se trouver facilité par le fait qu'il y a dans cette région à la fois des espaces verts à protéger et un exemple proche de région industrielle fortement polluée ; les mêmes raisons peuvent contribuer à expliquer la mobilisation écologiste dans certains départements alpins proches des concentrations industrielles de la vallée du Rhône.

L'usage qui est fait de l'espace à protéger est enfin différent selon les lieux et ces différences entraînent des effets spécifiques : défendre un espace consacré aux loisirs (forêt, réserve naturelle) au travail (terrains cultivés ou consacrés à l'élevage) ou à l'environnement quotidien (centre ville) n'a pas les mêmes implications et n'entraîne pas, par conséquent, les mêmes effets de

mobilisation. Du reste dans ces différents cas les catégories sociales concernées ne sont pas les mêmes et cette différence a des conséquences sur la mobilisation locale.

Mobilisations

Les mécanismes de la mobilisation sont enfin le troisième facteur qui contribue à expliquer les variations du vote écologiste en tant qu'expression d'une défense de l'environnement. La disponibilité d'un réseau militant est évidemment un atout essentiel à la réussite d'un mouvement d'opposition local et à sa transformation en suffrages écologistes. La plupart du temps ces militants, en tous cas ceux qui se trouvent à l'origine de la mobilisation, appartiennent à des catégories sociales moyennes et plus précisément à ce que l'on désigne sous le terme de nouvelles couches moyennes : cadres moyens, enseignants, personnels intermédiaires du secteur de la santé. Ce qui signifie très probablement que là où ces populations sont en nombre extrêmement réduit le capital humain fait partiellement défaut : c'est peut être cette règle qui explique le faible niveau du vote écologiste dans les régions trop exclusivement rurales.

Mais dans bien des cas ce noyau initial ne suffit pas à entraîner un mouvement local suffisamment puissant pour influencer significativement les comportements électoraux. Le problème de l'alliance sur le terrain entre ces groupes et d'autres catégories sociales dont le poids local est déterminant se trouve constamment posé. Dans certains cas ces alliances, regroupant des catégories sociales relativement homogènes se réalisent sans trop de difficultés ; dans d'autres, les disparités de génération, de niveau culturel et de tendances idéologiques posent de réels problèmes.

Certains exemples montrent que la réussite de la mobilisation dépend alors en grande partie de la capacité du noyau intellectuel à gérer correctement ces contradictions ; le cas de la Manche offre de ce point de vue un exemple intéressant.

En 1978, Didier Anger¹⁵ réussit en s'opposant à la construction de la centrale nucléaire de Flamanville à réunir près de 13% des suffrages exprimés sur son nom. L'analyse de la répartition locale de ces suffrages montre qu'ils proviennent sans aucun doute en bonne partie d'un milieu paysan pourtant réputé traditionaliste voire conservateur. Des entretiens réalisés sur place¹⁶ montrent que le leader des écologistes a dans le milieu paysan une double image : en tant qu'instituteur il bénéficie du préjugé favorable de celui qui appartient à l'univers du savoir ; mais on soupçonne chez lui une origine "gauchiste" qui, bien évidemment, le dessert. Pourtant la tactique d'alliance avec les milieux des paysans et des pêcheurs finira par être relativement efficace : les écologistes utilisent des arguments concrets (risques de pollution des herbages, inconvénient dus aux couloirs de lignes à haute tension) et tiennent en fin de compte, un discours assez modéré et sans doute bien adapté à la population à laquelle ils s'adressent ; localement, la mobilisation contre la construction de la centrale et des couloirs de ligne prend des proportions importantes ; dans le même temps , le

15. Cf. Didier ANGER, *Chronique d'une lutte : le combat nucléaire à Flamanville et dans La Hague*. Paris, J.C Simoën, 1978.

16. Ces entretiens au nombre d'une vingtaine ont été réalisés par l'auteur au cours de l'été 1980 en particulier auprès de notables locaux.

soutien électoral en faveur des écologistes place le département en tête du vote vert. L'échec final du mouvement, puisque la centrale nucléaire est finalement construite, semble beaucoup moins imputable à une mauvaise tactique des écologistes qu'à l'efficacité pratique d'EDF.

Facteurs culturels

Le dernier faisceau de facteurs qui semble intervenir dans ces processus est probablement le plus incertain et le plus difficile à saisir et plus encore à quantifier, il s'agit de phénomènes d'ordre culturel. Il est probable que toutes les régions de France n'entretiennent pas le même type de rapports avec la nature ; ces différences ne relèvent pas seulement des écarts évidents entre régions fortement urbanisées et régions demeurées rurales mais aussi de sous-cultures régionales, produits de la géographie et de l'histoire locales.

Ces différences s'expriment en premier lieu sous la forme de sentiments régionalistes plus ou moins vifs ; or le mouvement écologiste parce qu'il est dans sa nature d'être tourné vers le local a toujours cherché à prendre en compte la revendication régionaliste. A certains moments, cette convergence a eu pour effet de déterminer des situations de concurrence entre écologie et régionalisme (à l'occasion par exemple de certaines élections) ; dans d'autres cas elle a au contraire fourni des occasions d'alliance (par exemple au moment des élections européennes de 1989 en permettant l'élection au parlement européen du leader corse Max Siméoni).

Au total il semble que la présence d'un sentiment régionaliste bien ancré soit un facteur facilitant le développement de l'écologie, on le voit par exemple en Alsace ou en Bretagne ; mais il semble à l'inverse qu'un particularisme régional particulièrement virulent ne laisse

guère de place à l'écologie : ni le Pays Basque ni la Corse (sauf tout récemment) ne donnent habituellement à l'écologie de bons résultats électoraux.

D'autres particularités culturelles plus directement liées au rapport à la nature proprement dit semblent en rapport avec les scores régionaux du mouvement écologiste.

L'Alsace, par exemple, très favorable au mouvement écologiste se particularise par un usage touristique de la nature très précoce : le balisage des chemins de la forêt vosgienne permettant les randonnées pédestres est très antérieur au mouvement déclenché pour la France entière.

A l'inverse, on connaît les conflits locaux nés entre chasseurs et défenseurs des animaux ; certains départements comptent davantage de chasseurs et leur présence dans l'électorat affecte les résultats des écologistes : plusieurs départements de sud-ouest (Gironde, Landes) ainsi que la Somme donnent aux dernières élections européennes de meilleurs résultats au candidat des chasseurs (Goustat) qu'à Waechter.

1.3.4 L'interaction des facteurs

En reprenant une par une les différentes zones de force de l'écologie citées plus haut on s'aperçoit que c'est très probablement l'interaction de ces différents facteurs et, non leur influence isolée qui rend possible l'émergence de l'écologie.

L'Alsace représente d'abord un terreau culturel favorable en raison du développement précoce dans cette région de sociétés de défense de la nature ; elle se caractérise ensuite par la présence d'un capital naturel important (forêt vosgienne) mis en danger par les pollutions dues aux pluies acides ; le contre exemple industriel (vallée du Rhin) est géographiquement proche ; il existe enfin un

réservoir important de population diplômée (université de Strasbourg) ; du point de vue politique en revanche l'écologie alsacienne ne peut recueillir d'héritage du PSU. Les régions du sud-est de la France centrées sur le département de l'Isère sont également caractérisées par un contraste entre des zones montagneuses préservées et un tissu industriel très dense ; elles regroupent un type de population très diplômée ; elles ont enfin été des zones de force de la nouvelle gauche.

La région parisienne ne présente que deux caractéristiques pertinentes du point de vue des facteurs facilitant le développement de l'écologie : un fort pourcentage de diplômés et un héritage politique de la nouvelle gauche.

En ce qui concerne l'ouest de la France les préoccupations de défense du milieu naturel sont évidemment premières, en particulier pour le littoral de la Bretagne et de la Manche ; le poids du régionalisme breton ne peut être négligé ; mais l'influence du PSU se limite à certains départements bretons.

Ces explications, de nature structurelle n'épuisent pas le phénomène que nous étudions : il n'est pas exclu que dans certains cas spécifiques un enjeu local détermine une mobilisation en faveur des écologistes en dehors de tout terrain à priori favorable.

Mais les zones de force qui ont été décrites sont relativement stables et il paraît logique de penser que l'émergence et le maintien de l'écologie électorale sont en relation avec ce faisceau de facteurs.

2. L'ELECTEUR ECOLOGISTE : PORTRAIT POLITIQUE, IDEOLOGIQUE ET SOCIOLOGIQUE

Pour aller plus loin dans l'analyse des structures de l'électorat écologiste il est nécessaire d'adopter une seconde approche fondée non plus sur l'examen de leurs résultats électoraux mais sur l'analyse des sondages d'opinion.

Compte-tenu du nombre malgré tout réduit des votants écologistes, il est difficile de disposer de populations de sondages suffisamment nombreuses pour rendre possible ces analyses¹⁷ ; sur la période considérée on dispose de deux enquêtes portant sur des échantillons suffisamment importants, la première effectuée au lendemain des élections législatives de 1978 la deuxième en 1988, juste après l'élection présidentielle (comptant respectivement 4500 et 4032 individus)¹⁸.

Trois aspects contribuent à définir l'électorat écologiste :

- ses comportements politiques,

17. Habituellement les sondages d'opinion représentatifs de la population française portent sur 1000 à 1200 individus ; lorsque l'électorat écologiste compte 4 ou 5% de ce nombre les effectifs sont insuffisants pour procéder à des analyses significatives.

18. Cf. Jacques CAPDEVIELLE, Elisabeth DUPOIRIER et al. France de Gauche vote à droite , Paris, Presses de la FNSP, 1981, pp.169-222, et CEVIPOF, L'électeur français en questions, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, 249 p.

- ses attitudes à l'égard d'une série de valeurs sociales (comparées aux attitudes des autres électorats),
- enfin, ses caractéristiques démographiques, sociales et culturelles.

2.1 Comportements politiques

Les comportements des électeurs écologistes peuvent être mesurés de deux points de vue : d'abord quant à leur intérêt pour la politique, et plus généralement quant à leur rapports avec le système politique, ensuite quand aux relations qu'ils entretiennent avec les autres formations politiques (préférences relatives, reports de voix sur d'autres candidats au second tour des élections).

A la question : "Est-ce que vous vous intéressez à la politique", 43% des électeurs de Waechter (élection présidentielle de 1988) donnent une réponse positive (beaucoup ou assez) ; ce pourcentage les situe à peine au dessus de la moyenne des électeurs (42%) et bien au-dessous de certains électorats de gauche, en particulier ceux du Parti communiste (59%) et de Juquin (77%). Sachant que l'intérêt politique est généralement très fortement lié au niveau culturel et au degré de politisation, que les électeurs écologistes sont, en moyenne, particulièrement diplômés, ce résultat peut paraître étonnant. Très probablement cette réponse signifie moins un sentiment d'incompétence ou d'incompréhension de la politique qu'une sorte de distance à l'égard du jeu politique traditionnel.

A l'appui de cette interprétation on peut observer qu'à une question portant sur les sentiments que l'on éprouve en pensant à la politique¹⁹, les électeurs écologistes sont

19. Quand vous pensez à la politique, pouvez-vous me dire ce que vous éprouvez d'abord, de l'intérêt, de la méfiance,

les plus nombreux de tous les électorats à répondre qu'ils éprouvent "de l'ennui" (18% contre 10% en moyenne).

Compte tenu de ces observations on peut se demander si le vote écologiste comporte une dimension protestataire voire présente une signification de rejet du système politique ou des partis traditionnels. L'enquête que nous utilisons ici ne permet pas de répondre de façon tranchée à ce problème mais elle fournit pourtant un certain nombre d'indices. Ainsi deux questions permettent de rechercher dans quelle mesure les personnes interrogées perçoivent l'existence de clivages organisant le champ politique : 70% de l'électorat écologiste estime que "Aujourd'hui les notions de gauche et de droite ne veulent plus rien dire" ; pourcentage impressionnant mais qui en fin de compte ne différencie pas particulièrement cet électorat puisque dans l'ensemble de l'échantillon, cette même opinion recueille 66% d'accord. De même l'électorat écologiste estime à peu près dans les mêmes proportions que la moyenne "qu'il y a de très grandes ou d'assez grandes différences entre le Parti socialiste et l'UDF" (59% contre 54% en moyenne).

Ces deux résultats infirment la thèse d'un électeur écologiste qui rejetterait, plus que d'autres, les partis politiques traditionnels parce qu'il les percevrait comme relativement identiques. D'ailleurs, 63% de ces mêmes électeurs estiment "qu'il serait très ou assez grave de supprimer les partis politiques" (contre 70% en moyenne) 65% "qu'il serait très grave de supprimer l'Assemblée Nationale" (66% en moyenne) et enfin 62% que "la démocratie fonctionne très ou assez bien en France" (51% en moyenne).

de l'enthousiasme, de l'ennui, du respect, du dégoût, de l'espoir, de la peur ?

là encore on ne voit guère apparaître l'image d'un électorat protestataire, rejetant en bloc le système politique traditionnel.

Ces mesures, il est vrai ont été effectuées au lendemain de l'élection présidentielle de 1988 et il est possible que depuis cette date l'électorat écologiste se soit accru d'un nombre important d'électeurs motivés par une certaine lassitude des formations politiques traditionnelles.

Pour mesurer la position des électeurs écologistes à l'égard des autres partis on peut tout d'abord utiliser l'indicateur suivant qui mesure, d'une certaine façon les antipathies les plus fortes : "parmi les partis suivants, pouvez-vous me dire quels sont ceux pour lesquels vous ne voteriez en aucun cas ?"

- 85% rejettent le Front national (65% en moyenne)
- 52% l'extrême gauche (47% en moyenne)
- 44% le Parti communiste (48% en moyenne)
- 24% le RPR (19% en moyenne)
- 11% l'UDF (11% en moyenne)
- 5% le Parti socialiste (11% en moyenne)

Les réponses de l'électorat écologiste montrent donc une répulsion maximum pour les deux extrêmes du champ politique, une certaine tolérance vis à vis des partis de la droite modérée (avec une différence notable entre UDF et RPR) et une quasi absence de rejet en ce qui concerne le Parti socialiste.

Une autre manière de mesurer les distances vis à vis des différentes formations politiques consiste à observer les comportements politiques au second tour des élections dans le cas où les électeurs écologistes n'ont plus le choix qu'entre l'abstention ou le vote en faveur du candidat de droite ou de gauche. Dans le cas de l'élection présidentielle de 1988, les comportements déclarés par les

électeurs écologistes sont les suivants : 12% d'abstention ou de blanc et nul, 70% en faveur de Mitterrand, 18% pour Chirac.

Il est difficile de savoir si ce taux de report massif en faveur du candidat de la gauche constitue une règle générale quelles que soient les circonstances et le type d'élections. Il est évidemment très probable que ce pourcentage peut être différent lors d'élections législatives, en particulier lorsque la gauche est représentée par un candidat communiste (ou pour les élections municipales par une liste d'union où des candidats communistes seraient présents).

Mais il semble bien en tous cas que le niveau très élevé de ces reports vers la gauche constitue un phénomène relativement récent : dans la première enquête réalisée en 1978, 34% des électeurs écologistes déclaraient avoir voté pour des candidats de gauche au second tour, 44% pour des candidats de droite, 22% se seraient abstenus ou auraient voté blanc ou nul (il est vrai que ces chiffres concernent une élection législative incluant des circonscriptions où la gauche était représentée par des candidats du Parti communiste).

2.2 Attitudes politiques

Comment se situe l'électorat écologiste dans l'univers des valeurs qui ordonnent la dimension droite-gauche ?

Premier indice, la position des électeurs écologistes sur une échelle gauche-droite : 52% d'entre eux se situent dans les cases de gauche de cette échelle, 34% au centre, 13% à droite. Ces réponses placent cet électorat plus à gauche que la moyenne de l'échantillon (43% à gauche, 28% au centre, 27% à droite) mais plus à droite que l'électorat socialiste (76% à gauche) ou que les votants en faveur de Juquin (92% à gauche).

Mais là aussi on note une évolution par rapport à la même mesure effectuée 10 ans plus tôt : dans l'enquête de 1978, 40% des votants écologistes se classaient à gauche, 36% au centre, 16% à droite. Cette remarque semble bien confirmer une évolution notable vers la gauche des électeurs écologistes.

Il est vrai cependant qu'une mesure effectuée sur un continuum gauche-droite pose problème : l'écologie se définit aussi par un refus plus ou moins radical d'admettre la pertinence du classement sur une dimension gauche-droite.

Une autre manière de situer l'électorat écologiste par rapport à ceux des autres formations politiques consiste à comparer leurs réponses à une série de questions mettant en jeu des valeurs politiques, sociales ou culturelles.

Pour rendre cette comparaison plus facile, on peut, dans un premier temps classer les différents électorats en grandes familles politiques selon les regroupements suivants :

- extrême gauche (comprenant le Parti communiste, l'extrême gauche trostkyste et l'électorat de Juquin)
- gauche socialiste
- écologistes
- droite modérée
- extrême droite

Puis, ces différentes familles sont classées en fonction de leurs réponses à une quarantaine de questions d'opinion.

L'exemple suivant permettra de mieux faire saisir la méthode employée. A la question : "il faudrait rétablir l'impôt sur les grandes fortunes", les pourcentages de réponses positives des électorats sont les suivants : extrême gauche 81%, gauche 69%, droite 21%, extrême droite 42%, écologistes 49%. La seule information retenue pour notre propos sera l'ordre observé dans les réponses qui

classent ici nos électorats de la façon suivante : extrême gauche, gauche, écologistes, extrême droite, droite. En répétant cette opération sur l'ensemble des questions on obtient une série de classements des familles politiques. Les résultats montrent que selon les questions considérées on obtient trois ordres différents.

Les deux types de classements les plus fréquents sont, tout d'abord, l'ordre : extrême gauche, écologistes, gauche, droite, extrême droite (16 cas). Les questions correspondants à cet ordre sont les suivantes :

- l'argent qui est dépensé pour les armes nucléaires serait mieux employé pour d'autres choses (Accord),
- il y a de bonnes idées dans tous les partis politiques (Désaccord),
- si tous les gens gagnaient la même chose ça ne les encouragerait pas à travailler (Désaccord),
- il est dangereux de vouloir transformer profondément la société (Désaccord),
- il y a trop d'immigrés en France (Désaccord),
- La femme est faite avant tout pour avoir des enfants et les élever (Désaccord),
- Dans la société il faut une hiérarchie et des chefs (Désaccord),
- il faudrait rétablir la peine de mort (Désaccord),
- considère le mot "profit" comme négatif,
- considère le mot "bourse" comme négatif,
- estime non condamnable moralement : l'avortement,
- estime qu'il serait grave de supprimer le droit de grève,
- Non confiance dans la police,
- Non confiance dans l'Eglise.

Le deuxième ordre constitue une variante du précédent inversant uniquement les positions des écologistes et de l'extrême gauche (8 cas) ; dans ces cas par conséquent les électeurs écologistes donnent toujours les réponses extrêmes, c'est à dire les plus "libérales" :

- l'école devrait former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique (plutôt que : donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort),
- maintenant on ne se sent plus chez soi comme avant (Désaccord),
- les juifs ont trop de pouvoir en France(Désaccord),
- il serait normal que les musulmans vivant en France aient des mosquées pour pratiquer leur religion (Accord),
- estime non condamnable moralement :
 - la vie en couple sans être marié,
 - l'infidélité conjugale,
 - l'homosexualité,
 - je suis fier d'être Français (Désaccord).

Le dernier type de classement place enfin les écologistes en position centrale selon l'ordre extrême gauche, gauche, écologistes, droite, extrême droite (10 cas) :

- les Français ne sont pas assez travailleurs (Désaccord),
- aujourd'hui les notions de droite et de gauche ne veulent plus dire grand chose (Désaccord),
- il faudrait rétablir l'impôt sur les grandes fortunes (Accord),
- échelle politique en 7 catégories,
- estime positif le mot "Nationalisation",
- estime négatif le mot "Privatisation",

- pour faire face aux difficultés, il faut que l'Etat contrôle et réglemente plus étroitement les entreprises (plutôt que leur fasse confiance et leur donne plus de liberté),
- il ne serait pas grave de supprimer : le libre choix entre école publique et école privée,
- il serait grave de supprimer les syndicats.

L'analyse du contenu des items appartenant à chacune de ces catégories en fait apparaître la logique idéologique : dans les deux premières catégories se rangent des opinions à propos de problèmes sociaux ou moraux d'actualité (attitudes à l'égard des immigrés, problèmes de la peine de mort etc.). Dans ces domaines, l'électorat écologiste est en fait très proche de l'extrême gauche. Sur certains points qui concernent la morale individuelle les électeurs écologistes sont même plus extrémistes que toutes les autres familles politiques y compris l'extrême gauche. C'est par exemple le cas des questions qui portent sur la tolérance à l'égard des couples non mariés, de l'infidélité conjugale ou de l'homosexualité.

En revanche les items pour lesquels l'électorat écologiste se situe en position centrale correspondent à peu près toujours à des valeurs ou à des enjeux qui, en France, ont été au centre du combat entre la gauche et la droite dans les années soixante-dix mais qui ont paru après l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981, caractéristiques d'un certain dogmatisme : problème de l'impôt sur les grandes fortunes, des subventions accordées à l'école privée ou des nationalisations etc.).

En résumé, l'électorat écologiste de l'élection de 1988 se caractérise par une nette orientation idéologique à gauche, mais cependant plus affirmée lorsque les valeurs en question concernent la sphère de la morale individuelle,

moins ferme lorsque les questions évoquent des enjeux politiques plus traditionnels.

Pour effectuer ces classements nous avons raisonné pour plus de clarté, sur des catégories politiques regroupant certains électorats ; ainsi nous avons confondu sous le terme "d'extrême gauche" les électeurs de Lajoinie, Laguiller, Boussel et Juquin. Une analyse plus fine, utilisant la même méthode de classement fait apparaître certaines nuances dans ces résultats. Sans reproduire ici toutes les différences, on peut cependant retenir quelques observations :

- il y a une certaine parenté entre l'électorat du Parti communiste et ceux des deux candidats troskystes : leurs caractéristiques sociales et idéologiques les définissent comme des électorats populaires fermement centrés sur les valeurs de gauche en particulier dans leur composante économique (nationalisations, impôt sur la fortune, etc.). Les écologistes, nous l'avons vu, se définissent davantage par un extrémisme sur les valeurs du libéralisme culturel (morale privée, etc.). L'électorat de Juquin en revanche emprunte simultanément à ces deux logiques : il se situe à peu près toujours à l'extrême gauche quelles que soient les valeurs considérées, d'une certaine façon, il fait la synthèse entre les valeurs de la gauche traditionnelle et celles de la "gauche intellectuelle".

- Dans la période actuelle ces remarques prennent une certaine importance car, si cette "nouvelle gauche" s'intègre peu à peu dans le courant écologiste, elle peut à terme en modifier l'équilibre politique en le déplaçant vers des valeurs de gauche plus classiques.

- il est enfin intéressant de comparer ces observations avec les résultats obtenus par la précédente enquête réalisée dix ans plus tôt.

A cette époque, la différence que nous remarquons ici entre les deux séries de valeurs était beaucoup plus marquée : l'électorat écologiste paraissait défini par un certain "centrisme" sur la plupart des valeurs ordonnant la dimension droite-gauche : il se situait le plus souvent à la droite de l'électorat du Parti socialiste. En revanche, il manifestait un extrémisme très accentué quant aux valeurs de la vie privée. Tout se passe, semble-t-il, comme si dans la période 1978-1988 l'électorat écologiste avait évolué vers des valeurs de gauche plus traditionnelles alors que, pendant le même temps, les forces de gauche intégraient davantage les valeurs du libéralisme culturel (tolérance dans le domaine de la sexualité, hédonisme etc.).

Enfin, pour compléter ce portrait idéologique, on peut observer qu'en ce qui concerne les pratiques religieuses, les votants écologistes ne diffèrent pas sensiblement de l'ensemble de la population française : 54% se définissent comme des catholiques non-pratiquants (50% en moyenne), 5% catholiques pratiquants réguliers (14% en moyenne), 18% sans religion (13% en moyenne).

2.3 Caractéristiques sociologiques

- Le premier trait qui caractérise l'électorat écologiste est son âge : dans l'enquête de 1988, la moyenne d'âge des électeurs est de 45 ans, parmi les électeurs écologistes, elle est de 36 ans. Cette caractéristique constitue une constante de cet électorat, puisque dans l'enquête réalisée dix ans plus tôt, on trouvait un chiffre voisin : 35 ans . Le seul électorat comparable de ce point de vue est celui de la gauche alternative aussi bien en 1978 (34 ans en moyenne pour les électeurs du PSU) qu'en 1988 (36 ans parmi les électeurs de Juquin).

Cette observation signifie très probablement que l'électorat écologiste tend à se renouveler constamment : il perd ses électeurs les plus âgés et en gagne de nouveaux parmi les classes d'âge les plus jeunes ; cette caractéristique traduit un certain dynamisme mais elle signifie en même temps que pour beaucoup, le vote en faveur des écologistes est lié à une certaine période de la vie. Il constitue d'une certaine façon un passage.

- La deuxième caractéristique de cet électorat est d'être un peu plus féminin que l'ensemble de l'échantillon : on y compte 43% d'hommes (47% en moyenne) contre 57% de femmes (53% en moyenne) ; proportion importante mais qui diffère assez peu, par exemple, de l'électorat de F. Mitterrand où l'on compte 55% de femmes.

En raison de leur âge moyen relativement bas, les électeurs écologistes sont plus fréquemment des célibataires (24% contre 16% dans l'échantillon) ou bien lorsqu'ils vivent en couple ils choisissent plus souvent de ne pas officialiser leur situation : 16% vivent maritalement (8% en moyenne). On sait que ces modes de vie sont plus fréquents parmi les classes d'âge jeunes et les groupes caractérisés par un niveau d'études élevé. Ce trait de comportement vient confirmer la proximité de l'électorat écologiste aux valeurs de tolérance et de non-conformisme social.

- L'analyse de la structure des diplômes parmi les différents électorsats montre que les électeurs écologistes ont un niveau de diplôme nettement plus élevé que la moyenne : 39% d'entre eux ont atteint ou dépassé le niveau du baccalauréat général (contre 22% dans l'échantillon). Le pourcentage maximum de vote écologiste s'observe chez les électeurs ayant un baccalauréat général ou deux années d'études supplémentaires. Dans ces groupes on observe 8% de

vote écologiste ; mais parmi ceux qui ont suivi un enseignement supérieur le pourcentage de vote écologiste est un peu inférieur (5%). Là encore, le seul électorat qui ressemble à celui de Waechter est celui de Juquin : le pourcentage d'intellectuels y est encore plus élevé puisque 53% d'entre eux ont un niveau scolaire égal ou supérieur au baccalauréat.

En combinant les variables d'âge et de niveau culturel, on remarque que parmi les électeurs écologistes, on compte 45% d'individus âgés de moins de 40 ans et ayant poursuivi leurs études au-delà de 18 ans.

La composition sociale des votants écologistes est en rapport avec cette structure culturelle. On y trouve en particulier une forte proportion de professions intellectuelles : professeurs, instituteurs, professionnels de l'information, professions intermédiaires de la santé et du travail social (au total 14% contre 7% en moyenne), étudiants (10% contre 5% en moyenne), ainsi qu'un nombre important d'employés du secteur public (11% contre 5% en moyenne). Pour le reste, cet électorat est en fin de compte assez diversifié socialement : les seules catégories vraiment sous-représentées sont les ouvriers et les agriculteurs.

L'enquête que nous utilisons permet d'ailleurs une vérification indirecte de cette composition sociale. Les individus interrogés étaient invités à citer "les partis pour lesquels ils ne voteraient en aucun cas". Il est intéressant de noter, d'abord que les Verts suscitent peu de rejets absolus (10%) et surtout que la seule catégorie sociale qui tend à les rejeter de façon un peu plus ferme est celle des agriculteurs (18%).

On peut enfin comparer ces situations objectives au classement subjectif qui était demandé aux personnes inter-

rogées. A la question "à quel groupe ou classe sociale avez-vous le sentiment d'appartenir", les électeurs écologistes font les choix suivants (que nous mettons en parallèle avec les réponses des électors de Mitterrand, et la droite modérée).

Electeurs	Mitterrand	Waechter	Barre Chirac
Bourgeoisie	1	2	4
Les pauvres	2	2	1
Classes dirig.	0	0	1
Classe ouvrière	31	14	9
Les travailleurs	16	11	14
Classes moyennes	36	44	51
Les petits	4	6	4
Les intellectuels	3	6	2
Les indépendants	3	12	10
Aucun	2	3	2
Sans réponse	1	0	2
	100%	100%	100%

Les réponses de l'électorat écologiste sont à peu près intermédiaires entre celles de la gauche et celles de la droite : bien sûr il se définit rarement comme appartenant à la classe ouvrière et aux travailleurs (moins même sur ce dernier terme que l'électorat de droite) et il se perçoit avant tout comme un groupe appartenant aux "classes moyennes" (44%) ; une partie, 6%, enfin revendique son appartenance à la catégorie des "intellectuels",

pourcentage supérieur aux autres électorats à l'exception de celui de Juquin dont 19% choisissent cette définition. On peut aussi caractériser les électeurs écologistes par le niveau de richesse du foyer auquel ils appartiennent, comparé encore une fois à d'autres électorats²⁰. Là encore on note que l'électorat écologiste se situe en position moyenne :

Nombre d'éléments de patrimoine	Mitterrand	Waechter	Barre Chirac
0, 1 ou 2	61	50	37
au moins 3	39	50	63
	100%	100%	100%

On peut enfin situer nos électorats du point de vue de leurs origines sociales : les électeurs écologistes sont beaucoup plus fréquemment issus de classes sociales moyennes ou supérieures : 27% ont un père appartenant à ces

20. Une question de l'enquête mesure la possession par le foyer de la personne interrogée de différents éléments de patrimoine tels que le logement, les livrets d'épargne, les différentes valeurs mobilières, etc. Plusieurs études ont montré que l'orientation politique des votes était fortement liée à la possession d'un patrimoine plus ou moins important. Voir par exemple : Jacques CAPDEVIELLE, Elisabeth DUPOIRIER, "L'effet patrimoine" dans Jacques CAPDEVIELLE, Elisabeth DUPOIRIER et al. France de Gauche vote à droite, *op.cit.*, pp.169-222.

groupes (cadres supérieurs, professions libérales et professions intermédiaires) alors que dans l'ensemble de l'échantillon ce même pourcentage est de 16%. Cette proportion est assez voisine de celle que l'on observe dans l'électorat de Juquin.

Selon tous les critères que nous avons examiné, l'électorat écologiste se place donc en position moyenne ou supérieure : il regroupe des couches sociales souvent issues de la bourgeoisie et se définit avant tout par son capital intellectuel. On sait qu'en règle générale le partage des électeurs entre la droite et la gauche s'effectue selon des logiques professionnelles et sociales : d'un côté l'appartenance au monde du salariat tend à orienter vers les partis de gauche, traditionnellement considérés comme défenseurs des travailleurs : Parti communiste et désormais surtout Parti socialiste ; de l'autre, la possession des instruments de travail pousse les indépendants (agriculteurs, industriels, commerçants) à voter massivement pour les partis de droite²¹.

Selon ces critères, certains groupes professionnels ne se situent pas aussi nettement : c'est le cas, par exemple, de professions intellectuelles correspondant sans doute à des positions de salariés mais sans relations directes avec un patron. C'est au sein de ces groupes que l'écologisme trouve principalement une clientèle : là où la pression sociale vers un comportement politique de gauche est moins accusée, là aussi où le milieu familial n'a pas a priori développé des attitudes de gauche.

21. Voir par exemple Nonna MAYER, "Pas de chrysanthèmes pour les variables sociologiques", dans Elisabeth DUPOIRIER et Gérard GRUNBERG, *Mars 1986 : La drôle de défaite de la gauche*. Paris, PUF, 1986, pp.149-165.

En dehors du noyau constitué par les professions intellectuelles, l'influence des idées écologistes s'étend vers certaines professions généralement situées au sein des classes moyennes par exemple les employés du secteur public, mais il trouve ses limites aux deux extrêmes de la société : proportionnellement peu d'ouvriers et peu d'agriculteurs et à l'autre extrémité peu de patrons ou de possesseurs de patrimoines importants votent écologiste. Ces caractéristiques sociales ne suffisent pas, bien entendu, à expliquer le vote écologiste. En dehors d'une certaine disponibilité sociale, l'appartenance à de jeunes générations semble également déterminante : la pénétration des valeurs liées à l'écologisme diffère selon les générations ; cette règle concerne sans doute la sensibilité à la défense de l'environnement mais aussi les valeurs de tolérance, et les modes de vie.

2.4. Y a-t-il un nouvel électeur écologiste ?

Les données que nous avons utilisées pour décrire les caractéristiques de l'électorat écologiste datent du lendemain de l'élection présidentielle de 1988, à un moment où le candidat représentant de l'écologie recueillait moins de 4% des suffrages exprimés. Depuis cette date, le mouvement des Verts a gagné en pourcentage de suffrages exprimés à l'occasion des élections municipales puis européennes de 1989. On l'évalue aujourd'hui dans de nombreux sondages autour de 10%. Cette transformation quantitative s'est elle accompagnée de changements politiques ou sociaux dans la nature de cet électorat ? Faute de disposer de données d'enquête directement utilisables, on peut à la lecture de certaines données partielles publiées se faire une idée du profil du nouvel électeur écologiste. D'après un sondage effectué à la

sortie des urnes au moment des élections municipales²² l'électorat écologiste était composé à cette date d'une part de la très large majorité de l'électorat de Waechter à l'élection présidentielle de 1988 (75%), d'autre part d'anciens électeurs de Mitterrand et surtout de l'extrême gauche : près du quart des électeurs de Boussel, Laguiller ou Juquin auraient voté pour des listes écologistes aux élections municipales de mars 1989.

Selon la même source, l'analyse de cet électorat montre qu'il se recrute surtout parmi des catégories sociales à haut niveau d'instruction ; enfin l'analyse de leurs motivations montre qu'ils s'agit moins de "dégus du socialisme" que d'électeurs préoccupés par deux enjeux : le thème de l'environnement, qu'ils jugent plus prioritaire que les électeurs restés fidèles au Parti socialiste et celui de la "lutte contre le racisme".

L'examen du sondage post-électoral réalisé par la SOFRES²³ au lendemain des élections européennes de juin 1989 montre d'autre part que l'électorat de la liste menée par Waechter se caractérise, comme celui que nous avons décrit, par son jeune âge (46% ont moins de 35 ans), par son appartenance aux classes sociales supérieures ou moyennes (29% de cadres et professions intermédiaires), enfin par le pourcentage très élevé de diplômés de l'enseignement supérieur (34%).

22. Voir Philippe HABERT, "Les élections municipales de 1989. La revanche de l'électeur" *Commentaire*, n°47, automne 1989, pp.525-385.

23. "Les élections Européennes de juin 1989 en France", étude inédite réalisée par la SOFRES auprès d'un échantillon national de 2000 électeurs interrogés en deux vagues du 21 juin au 1er juillet 1989.

Au total il ne semble pas qu'un nouvel électeur écologiste très différent du précédent apparaisse au cours de l'année 1989. On a, au contraire, l'impression que l'évolution que nous avons noté entre 1978 et 1988 tend à se prolonger, voire à s'accroître : l'électorat écologiste est toujours centré sur les mêmes catégories sociales et culturelles, il rassemble principalement des couches intellectuelles issues de milieux sociaux favorisés et s'étend jusqu'à une fraction des employés. Mais du point de vue idéologique et politique, il est marqué depuis 1978 par une évolution vers la gauche sous l'effet de plusieurs facteurs :

- en premier lieu, il recueille l'héritage politique et idéologique de la "nouvelle gauche" des années soixante, c'est-à-dire pour l'essentiel du PSU, dont les structures tendent peu à peu à se déliter dans la période considérée. Il est du reste possible que ce phénomène s'étende au-delà de cette gauche et touche même un certain nombre d'électeurs d'extrême gauche déçus par les résultats des candidats troskystes dans ces dernières années.

- en second lieu, il absorbe probablement pour la période la plus récente une partie de l'électorat du Parti socialiste, soit pour des raisons tenant à la montée du thème de l'environnement (c'est ce qu'indique le sondage effectué après les élections européennes), soit parce qu'il représente, aux yeux de certains électeurs socialistes, une sorte de "vraie gauche" par rapport à un Parti socialiste devenu plus modéré en raison de sa situation de parti au pouvoir.

3. L'ELU ECOLOGISTE

Selon les statistiques du ministère de l'Intérieur, 1072 conseillers municipaux écologistes ont été élus au moment des élections de 1989. Les Verts pour leur part reconnaissent comme appartenant réellement au mouvement écologiste environ 600 élus (parmi lesquels 500 sont effectivement recensés). L'enquête réalisée sur un échantillon de cette population²⁴ permet d'en décrire les traits principaux et de comparer élus et électeurs.

Cette comparaison a été établie selon trois critères : en premier lieu les caractéristiques politiques, puis les rapports avec le mouvement et les idées des Verts, enfin un portrait sociologique.

3.1 Caractéristiques politiques

Les élus de 1988 ne sont pas, pour la majorité d'entre eux des nouveaux venus dans la politique : 56% d'entre eux s'étaient déjà présentés à des élections (dont un tiers à plusieurs élections). En revanche la grande majorité d'entre eux n'a pas l'expérience d'un mandat municipal précédent : les deux tiers n'étaient pas élus lors des élections municipales de 1983. Les élus de 1989 ne sont donc, pour l'essentiel, ni des "sortants" ni des débutants dans le métier politique.

L'analyse du processus électoral tel que le retracent les réponses au questionnaire montre que l'essentiel des candidats de notre échantillon se sont présentés soit sur

²⁴. Cette enquête a été réalisée par D. ALLAN-MICHAUD et Daniel BOY en 1989, à partir d'un fichier fourni par L'Association Nationale des Elus Ecologistes ; environ 150 réponses ont été obtenues et ont fait l'objet d'un traitement statistique.

des listes écologistes homogènes (43%), soit sur des listes d'intérêt local (27%). Pour la grande majorité d'entre eux, le problème des alliances éventuelles avec d'autres listes ne s'est guère posé : 50% d'entre eux, en effet, ont été élus dès le premier tour et 29% se sont maintenus au second tour de façon autonome.

Leur situation politique après l'élection est cependant plus variable et pose davantage de problèmes de compromis, car la couleur politique des municipalités où ils ont été élus en 1989 se partage à peu près également en trois tiers : 29% disent avoir été élus dans des municipalités apolitiques, 35% dans des municipalités de gauche, 30% dans des municipalités de droite.

Dans ces conditions il était intéressant de rechercher dans quelle mesure ces élus ont le sentiment d'être plus ou moins associés à la gestion municipale ; or 49% des élus écologistes ont le sentiment que la majorité de leur conseil municipal "cherche à leur donner des responsabilités" alors que 46% ont, au contraire, l'impression d'être tenus à l'écart. Sans doute cette question est-elle précoce compte-tenu de la brièveté du délai qui les sépare de l'élection, mais elle dénote sans doute une certaine atmosphère de coopération ou de défiance à l'égard des élus Verts. Du reste on note que les réponses des élus écologistes diffèrent nettement selon la couleur politique de la municipalité : dans les municipalités "apolitiques", 77% des élus écologistes se sentent associés aux responsabilités municipales, contre seulement 41% lorsque la majorité est de gauche et 30% lorsqu'elle est de droite.

Ce problème du compromis politique peut être abordé sous un autre angle, celui, classique, du problème des consignes de vote lorsque le candidat écologiste ne peut se maintenir au second tour : pour 57% de notre échantillon, le candidat

écologiste éliminé ne doit "en aucun cas" appeler les électeurs à voter pour le candidat d'un autre parti. 7% cependant estiment cette stratégie nécessaire pour faire échec au Front national, et 14%, de façon plus positive, sur la base de projets ou d'idées communes.

3.2 Rapports avec le mouvement et les idées des Verts

Les élus qui ont accepté de répondre à notre questionnaire sont dans leur grande majorité adhérents du mouvement des Verts (70%) ou sympathisants (23%). Ceux qui n'y adhèrent pas fondent leur refus sur un principe général (10% rejettent l'idée d'adhérer à un parti politique) plus souvent que sur un désaccord de fond (7%).

Le problème de savoir où se situe l'écologie sur la dimension gauche droite a fait l'objet de deux questions dont il est intéressant de confronter les réponses.

Dans la première on demandait de juger si l'écologie est "plus proche des idées de droite, du centre, de gauche ou d'aucune de ces familles" ; les

réponses suivantes ont été obtenues :	de droite	0%
	du centre	1%
	de gauche	36%
	d'aucune	55%
	autres	8%

Les personnes interrogées étaient d'autre part invitées à se situer sur une échelle politique classique comprenant sept possibilités de la gauche à la droite, le regroupement des réponses donne les résultats suivants :

droite	2%
centre	8%
gauche	49%
"ailleurs"	31%
sans réponse	10%

Le croisement de ces deux réponses montre bien sûr que le jugement sur l'écologie est en relation avec la position personnelle : ainsi parmi ceux qui se situent à gauche, 63% jugent que l'écologie est elle-même à gauche, contre 9% parmi les autres.

Au delà de cette situation générale, la vocation politique de l'écologie demeure un objet de discussion à l'intérieur du mouvement : l'écologie est-elle un mouvement d'idées spécialisé dans les problèmes de l'environnement ou bien a-t-elle vocation à se prononcer sur l'ensemble des problèmes politiques ? L'opinion des élus est sur ce point presque unanime :

A votre avis, quelle devrait être la priorité du programme du parti écologiste pour un pays comme la France ?

Proposer des choix pour une politique de défense de l'environnement	4%
Faire entrer la réflexion sur l'environnement dans une problématique plus générale recouvrant les problèmes économiques et sociaux	81%
Autres	15%

Comment vient-on à l'écologie ? Sous l'influence de quels événements, de quelles lectures, de quelles influences idéologiques ?

Une première question était centrée sur les "raisons de militer" :

Voici un certain nombre de raisons qui peuvent amener à militer pour l'écologie. Pouvez-vous noter chacune de ces

raisons de 0 à 10 selon son importance dans votre engagement personnel, les extrêmes étant : raison pas importante du tout (0), raison très importante (10) :

	Note moyenne
- Le combat anti-nucléaire (au sens large lutter ERS, contre le nucléaire militaire, contre les centrales nucléaires)	7,4%
- Une lutte locale contre une pollution ou un problème d'environnement	7,2%
- Un intérêt personnel pour la nature	7,1%
- L'adhésion à un courant de contestation de la société dite "de consommation" issu de la réflexion des années soixante	6,7%
- L'intérêt pour l'agriculture biologique	6,1%
- Une participation à des activités de protection de la nature	6,0%
- L'influence de livres et/ou d'articles d'information théoriques militants ou non	5,7%
- La participation aux luttes urbaines (aménagement, logements, transports)	5,7%
- Un intérêt pour une conception naturaliste, hygiéniste, pour un renouveau vitaliste	3,2%
- La participation à des mouvements régionalistes	3,0%
- La participation aux événements de mai 68	2,9%
- Une prise de conscience écologique au sein d'un mouvement d'extrême gauche	2,1%

Ces résultats montrent que parmi ces élus Verts, les raisons de militer reposent pour beaucoup sur des mobilisations concrètes : militantisme anti-nucléaire, luttes locales pour la défense de l'environnement ou la protection de la nature. Les raisons plus idéologiques viennent en second lieu (intérêt personnel pour la nature, contestation de la société industrielle; influence de livres). Pour cette génération de militants, en revanche, l'influence des idées de mai 68 ou l'expérience du militantisme d'extrême gauche demeurent minoritaires.

L'analyse de ces réponses en fonction du classement politique sur l'échelle gauche-droite montre que globalement les raisons de militer ne diffèrent guère selon la position politique (à l'exception compréhensible de la "prise de conscience dans un mouvement d'extrême gauche").

L'importance du militantisme en faveur de la défense de la nature est confirmé par l'analyse des réponses à la question portant sur l'appartenance à des association : 80% des élus interrogés sont membres d'une ou de plusieurs associations, le plus souvent consacrées à la défense de l'environnement (60%).

Mais il faut noter que ce militantisme associatif, traditionnel parmi des défenseurs de la nature tend, dans notre échantillon à décliner parmi les plus jeunes : parmi les plus âgés (plus de 45 ans) l'absence de participation à toute association n'est que de 9% , parmi les 36-45 ans 18%, alors que chez les plus jeunes (16-35 ans) elle s'élève à 29%. On peut observer également que le militantisme associatif est plus fréquent parmi ceux qui se situent politiquement sur l'échelle gauche-droite "ailleurs" (9% d'entre eux seulement n'appartiennent à aucune association) que parmi ceux qui se situent à gauche (28% de non-participation).

On peut se demander si ces différences n'annoncent pas la naissance d'un nouveau militantisme écologiste, plus lié à une idéologie politique, moins enraciné dans des pratiques associatives.

Les influences intellectuelles ou idéologiques ont été mesurées à partir de deux questions portant l'une sur les "textes de l'écologie qui aient paru fondamentaux" l'autre sur la proximité avec "un courant de pensée philosophique, religieux ou politique". Les deux questions étaient ouvertes (c'est-à-dire ne proposaient pas de modalités de réponses particulières). Les réponses montrent l'absence de fortes références idéologiques communes : environ 20% de l'échantillon citent à la première question le nom de René Dumont, les autres choix étant très éparpillés. Quand à la seconde, les deux tiers de l'échantillon ne donnent pas de réponses, 12% citant "l'écologie" les autres réponses étant aussi très disparates.

L'adhésion à l'écologie ne s'accompagne pas seulement de convictions et de pratiques sociales de militantisme mais aussi de comportements privés en particulier dans les habitudes de vie et de consommation. Cette dimension est particulièrement importante car elle marque l'originalité du mouvement écologiste par rapport aux autres familles politiques. En règle générale l'adhésion à une idéologie politique implique des comportements spécifiques dans la sphère du public (vote, militantisme etc.) mais n'entraîne pas d'effets dans l'ordre du privé. L'idéologie écologiste au contraire suppose que chacun se conduise au niveau individuel d'une façon conforme à ses convictions en respectant par exemple certains modes de consommation. D'une certaine façon le projet politique écologiste se réalise aussi au niveau individuel et pratique et non seulement dans un futur imaginé.

Pour mesurer l'importance de cette dimension nous avons demandé aux élus quelles étaient leurs pratiques quotidiennes dans un certain nombre de domaines ; les résultats d'ensemble sont les suivants :

- Consommation d'aliments biologiques	58 %
- Choix de médecines douces	46 %
- Utilisation de papier recyclé	74 %
- Utilisation d'énergies renouvelables	20 %
- Limitation de l'usage de la voiture	12 %

Ces comportements ne sont pas, bien sûr, exclusifs les uns des autres et il est intéressant, pour mieux en comprendre la logique, de les comptabiliser dans leur ensemble. On calcule, par exemple que 42% de l'échantillon déclare au moins 3 pratiques écologistes.

Cette forme de militantisme du privé varie dans les différents groupes qui constituent l'échantillon. Ainsi parmi les femmes ce taux de pratiques (au moins 3) s'élève à 55% contre 39% chez les hommes. De même ceux qui se situent "ailleurs" sur l'échelle gauche-droite sont plus enclins à ces pratiques (53%) que ceux qui se situent à gauche (38%). La variation en fonction de l'âge est enfin intéressante car elle semble confirmer l'hypothèse d'un certain clivage idéologique entre les générations de militants :

Au moins 3 pratiques écologistes

- 16-35 ans	31 %
- 36-45 ans	41 %
- 46 ans et +	50 %

3.3. Portrait sociologique

Dans quelle mesure les élus écologistes ressemblent-ils à leur électorat tel que nous l'avons décrit plus haut ?

La première différence notable concerne les proportions respectives d'hommes et de femmes dans nos deux populations.

Parmi les électeurs écologistes il y a un peu plus de femmes (57%) que d'hommes (43%). A l'inverse parmi les élus qui composent notre échantillon la proportion d'hommes est très supérieure : 81% et seulement 19% de femmes, soit un pourcentage légèrement supérieur à celui que l'on observe parmi l'ensemble des élus municipaux de 1989 (17%)²⁵.

L'électorat écologiste, nous l'avons vu plus haut, se définit en premier lieu par son jeune âge et par un niveau culturel particulièrement élevé. Ces deux caractéristiques se retrouvent chez les élus écologistes : leur âge moyen s'élève à 40 ans (contre 36 pour leurs électeurs) ; leur niveau d'études est particulièrement élevé puisque 77% ont un niveau d'études supérieur au baccalauréat (un tiers de l'ensemble ayant fait des études scientifiques).

En termes de situation socio-professionnelle, les élus écologistes appartiennent plus nettement encore que leurs électeurs, aux couches sociales intellectuelles, le détail de leur répartition est le suivant :

25. Source : Statistiques du ministère de l'Intérieur

- Agriculteurs, Artisans, Commerçants	8 %
- Cadre sup. professions libérales	24 %
- Enseignants, Travail social	36 %
- Cadres moyens	8 %
- Employés, ouvriers	10 %
- Autres	14 %

On note enfin en ce qui concerne les modes de vie une même tendance au célibat (10%) ou à la vie maritale (20%), 62% d'entre eux étant cependant mariés.

Au total on a effectivement le sentiment en comparant élus et électeurs que les deux groupes se ressemblent, mais de telle sorte que les traits sociologiques qui dessinent le profil des élus sont simplement plus accusés que chez leurs électeurs (à l'exception de l'âge et du sexe).

I.S.S.N 1146-7924